



Mémoire
Présenté par :
Moustapha DIOP

Ecole Nationale
d'Economie Appliquée

**ANALYSE DES CONDITIONS DE VIE DES
ENFANTS
EN SITUATION DIFFICILE : CAS DES
TALIBES MENDIANTS
A Grand Yoff**

Annee :2008

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi
Ministère de l'Enseignement Secondaire,
des Centres Universitaires Régionaux et des Universités
Ecole Nationale d'Economie Appliquée
(ENEA)



Département

Education - Animation du Développement
(E.D.A)

34^{ème} PROMOTION

SUJET :

**ANALYSE DES CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS
EN SITUATION DIFFICILE : CAS DES TALIBES MENDIANTS
A Grand Yoff**

Mémoire de Fin d'Etudes

Présenté par :

Moustapha DIOP

**Pour l'obtention du Diplôme
De Médiateur Pédagogique**

DIRECTEUR DE MEMOIRE

M. Mamadou FOFANA
Formateur à l'ENEA

Année 2008

REMERCIEMENTS

Au nom d'ALLAH, le Clément, Le Miséricordieux. Je rends grâce à Dieu, le TOUT Puissant, qui nous a gratifiée force et courage pour l'accomplissement de ce travail ;

Prière sur le Prophète Mohamed (PSL) ;

Prière sur Cheikh Amadou Bamba ;

Nous adressons nos vifs remerciements à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

Mes remerciements s'adressent en particulier à :

Monsieur :

☞ Mamadou FOFANA professeur à EDA, notre directeur de mémoire pour sa rigueur, sa disponibilité, ses orientations et ses conseils ;

☞ les formateurs de l'ENEA ;

☞ les étudiants de la 34^{ième} promotion ;

☞ secrétaire du département EDA ;

☞ l'administration de l'ENEA ;

Nos remerciements vont à l'endroit de l'ensemble du personnel du centre Ginddi

DEDICACES

Au nom d'ALLAH, le Clément, Le Miséricordieux. Je rends grâce à Dieu, le TOUT Puissant, qui nous a gratifiée force et courage pour l'accomplissement de ce travail ;

Prière sur le Prophète Mohamed (PSL) ;

Prière sur Cheikh Amadou Bamba ;

JE dédie ce mémoire à :

☞ Ma mère **Bassine BA** pour son éducation, ses encouragements, ses conseils, pour tout son soutien moral qu'elle ne cesse de m'octroyer. Elle n'a cessé de ménager aucun effort pour ma réussite.

☞ Mon père pour ses prières jour et nuit

☞ Mon oncle et homonyme feu Moustapha DIOP, Que Dieu l'accueille dans son paradis

☞ Mon encadreur Monsieur Mamadou FOFANA

☞ Monsieur Waly SENE formateur à l'ENEA

☞ Mon oncle CHEIKH Tidiane BA et toute Sa famille

☞ Monsieur Modou Mbacké FAYE professeur en statistique et démographie

☞ Monsieur le Lahbib NDIAYE professeur de psychologie

☞ Mon oncle Pape DRAME à Hameau 6 et toute Sa famille

☞ Ma tante Mame Astou BA

☞ Ma tante Binetou DIOP depuis Paris et sa famille

☞ Mes frères et soeurs

☞ Mon voisin de chambre : Athanase SAGNE

☞ Tous les membres du dahira Touba ENEA

☞ Monsieur Moctar DRAME à Nioro du Rip et toute sa famille

☞ Mon oncle Barham BA et toute sa famille

☞ Mes amis Pape Mactar DRAME, Bassirou TOURE, Babacar NDIAYE, Maimouna THIAM, Elhadji Babou FALL, Aliou THIAM, Binetou Koréa, Ousseynou MANE, Babacar DIOP, Mamadou SOW.

☞ L'ensemble des étudiants d'EDA3 et de la 34^{ième} promotion

☞ Tous les enseignants, professeurs et formateurs qui ont participé à ma formation

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	I
DEDICACES.....	II
SOMMAIRE.....	III
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	V
LISTE DES TABLEAUX.....	IX
RESUME DU MEMOIRE.....	X

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

Première partie : CADRE DE REFERENCE

Chapitre1 : PROBLEMATIQUE.....	5
Chapitre2 : JUSTIFICATION.....	14
Chapitre3 : REVUE DE LITTERATURE.....	16
Chapitre4 : CADRE OPERATOIRE.....	27
I - OBJECTIF DE L'ETUDE	27
A - Objectif Général.....	27
B - Objectifs Spécifiques.....	27
II - CADRE CONCEPTUEL	28

Deuxième partie : METHODOLOGIE

Chapitre 1 : UNIVERS DE LA RECHERCHE.....	34
I – Présentation de la zone l'étude.....	34
II - Population à l'Etude.....	39
III - METHODE ET TYPE DE RECHERCHE.....	39
Chapitre 2 : STRATEGIE DE L'ETUDE.....	40
I - RECHERCHE DOCUMENTAIRE.....	40
II - ECHANTILLONNAGE.....	40
A - Méthode d'Echantillonnage.....	40
B - Technique d'Echantillonnage.....	41
C - Taille de l'échantillon.....	41

Chapitre3 : LA COLLECTE DES DONNEES.....	42
I – Techniques de Collecte des Données.....	42
II – Instruments de Collecte des Données.....	42
III – Pré-test des instruments.....	42
IV – Administration des instruments.....	42
V – Mode d’analyse des données.....	42
VI – LIMITES ET DIFFICULTES.....	43
1 – Les Limites.....	43
2 – Les Difficultés.....	44

Troisième partie : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

I - CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DES TALIBES.....	46
1 - AGE DES TALIBES.....	46
2 - ORIGINE ET ETHNIE DES TALIBES.....	48
II - CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DES MAÎTRES CORANIQUES.....	51
III - LES CONDITIONS DE VIE ET D’ETUDE DES TALIBES.....	52
III - 1- LES CONDITIONS DE VIE.....	52
III -1 - 1 - LES CONDITIONS D’HYGIENE.....	52
A - LE CADRE DE VIE.....	52
B - L’HYGIENE CORPORELLE.....	55
III -1 - 2 - LE PLAN SOCIAL	56
A - LA SECURITE.....	57
B - AFFECTION SOCIALE.....	58
C - LA PRISE EN CHARGE	60
III - 1 - 3 - LA SANTE.....	62
MALADIES ET INFECTIONS.....	62
III -1- 4 - LES CONDITIONS D’ETUDE.....	64
IV - ANALYSE DE LA PERCEPTION DES ACTEURS.....	69
V - LE ROLE DU TRAVAILLEUR SOCIAL.....	71

RECOMMAANDATION	72
CONCLUSION.....	77
BIBLIOGRAPHIE.....	79
ANNEXES.....	X

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT : Bureau international du travail

BM : Banque mondiale

CADBE : Charte africaine des droits et du bien être de l'enfant

CCF : Christian's Children Fund

CCH : Caractères Coraniques Harmonisés

CDEAO : Coopération pour le développement économique des Etats de l'Afrique de l'ouest

CESTI : Centre d'Etude en Sciences Sociale et Techniques de l'Information

CFA : Communauté financière africaine

CIADFOR : Centre interafricain pour le développement de la formation professionnelle

CICES : Centre international de commerce et d'échange du Sénégal

DALN : Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales

DAS : Direction de l'action sociale

DASSE : Direction des Affaires Sociales, Sanitaires et Educatives

DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

ENDA: Environnement pour le développement

Enda JC : Enda Jeunesse Action

ENDSS : Ecole nationale de développement social et sanitaire

ENEA : Ecole Nationale d'Economie Appliquée

ENTSS : Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés

EVF : Education à la vie familiale

FKA : Fondation Konrad Adenauer

GRAF : Groupe de recherche action formation

Ginddi: Centre d'Ecoute, d'Information et d'Orientation Pour Enfants en Situation difficile

Ht : habitant

MFEEFMMF : Ministère de la Famille, de l'entrepreneuriat féminin et de la micro finance

Mémoire de fin d'études présenté par Moustapha DIOP ; ENEA 2008

NTIC : Nouvelle technologie de l'information et de la communication

OIM : Organisation internationale pour la migration

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMD : Objectifs du millénaire pour le développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PFTE : Pires formes de travail des enfants

PL D : plan local de développement

PNUD : Programme des nations unies pour le développement

RAP : Recherche action participative

SDF : Sans Domicile Fixe

Tostan (éclosion): organisation qui intervient dans le cadre de la lutte contre la mendicité des enfants et le respect des droits de ces derniers.

UCW : Understanding Children's Work – Comprendre le travail des enfants

UNESCO : Organisation Des Nations Unies Pour l'Education la Science et la Culture.

UNICEF: United Nation International Children's Emergency Fund –Fonds des Nations unies pour l'enfance

VDN : Voie de Dégagement Nord

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAUX

Tableau n°1 : catégorie de l'étude	27
Tableau n°2 : âge minimum, maximum et moyen des talibés.....	47
Tableau n°3 : intervalle d'âge.....	47
Tableau n°4 : pays d'origine des talibés	51
Tableau n°5 : recette de la mendicité.....	66

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Origine et Ethnie du talibé.....	49
Graphique 2 : visite des parents et durée de séjour dans le daara.....	59
Graphique 3 : répartition des activités journalières des talibés.....	65
Graphique 4 : durée de séjour et niveau du talibé.....	68

RESUME

La mendicité infantine est au cœur des préoccupations des défenseurs des droits de l'enfant. Cette forme d'exploitation de l'enfant touche aujourd'hui la majeure partie des apprenants coraniques ou talibés dans les centres urbains. Ainsi, la pauvreté, la non participation des parents à la prise en charge de leurs enfants, les difficultés d'application des lois et conventions sur les droits de l'enfant et sur la lutte contre la mendicité sont les principales causes de ce phénomène.

Le Sénégal a ratifié plusieurs conventions et a adopté des lois pour lutter contre la mendicité des enfants. Mais leur application n'est pas effective. Des structures, des associations ont été mises en place pour améliorer les conditions de vie des enfants et pour lutter contre la mendicité infantine. Ce phénomène très sensible qui interpelle l'ensemble des organes de l'Etat et l'ensemble des couches de la société. Il nécessite des études approfondies d'où l'essence de notre recherche : Analyse des conditions de vie des enfants en situation difficile : cas des talibés mendiants à Grand Yoff.

Cette étude se justifie à travers son actualité, sa pertinence et son caractère sensible. Le phénomène continue d'alimenter les débats, d'où l'importance de faire une revue documentaire afin de bien fixer nos objectifs de recherche.

En effet, la complexité du phénomène fait que certains concepts sont définis pour éviter toutes équivoques. Pour bien mener notre recherche, nous avons utilisé une méthodologie dont les grandes lignes sont les suivantes : la description de l'univers de notre recherche, la méthode et le type de recherche utilisés, la stratégie de l'étude, la collecte des données.

Les limites de la méthodologie sont renforcées par les difficultés liées à la nature même du sujet et à la collecte des données. Ce travail précède l'analyse et l'interprétation des résultats.

Les enfants talibés sont confiés au marabout dès l'âge de 5 ans pour l'apprentissage du coran. La plupart de ces talibés viennent des régions ou des pays limitrophes. Mais avec le détournement d'objectif de certains marabouts, l'apprentissage du coran est délaissé au profit de la mendicité qui devient leur activité principale. La plupart des talibés vivent dans des conditions précaires qui se reflètent à travers leur cadre de vie et leur hygiène corporelle. En effet, le problème d'insécurité se pose à l'intérieur comme à l'extérieur des daaras. Cela est renforcé par l'absence d'un cadre social approprié à l'enfant talibé.

Notons que la prise en charge des talibés est laissée au marabout qui est souvent confronté à un manque de moyens. Les talibés mendiants sont souvent victimes de certaines maladies et infections comme le paludisme, les problèmes de dermatoses. Le mode de traitement traditionnel est le plus utilisé.

Cependant les conditions d'études sont loin d'être satisfaisants. L'apprentissage du coran devient l'activité secondaire. La plupart des daaras sont de type traditionnel. Mais certains ont amorcé la modernisation avec l'introduction du français. Le niveau des talibés par rapport à leur durée de séjour est faible. 51% des talibés qui font plus d'un an dans le daara sont toujours au premier niveau (la mémorisation).

L'actualité et l'ampleur du phénomène entraînent une réaction des défenseurs des droits de l'enfant. L'essentiel pour eux, est de mener des actions directes envers les talibés et les daaras, des plaidoyers, et de mener une mobilisation sociale.

INTRODUCTION

Le phénomène des enfants en situation difficile constitue aujourd'hui un véritable problème pour l'humanité. La plupart des enfants qui vivent dans ces situations sont des enfants de la rue qui ne vivent que de la mendicité. Ces enfants ne bénéficient pas de soutien, ni d'encadrement de la part des services publics et des organisations internationales malgré la présence de certaines structures comme l'UNESCO, l'UNICEF. Ils vivent dans une situation d'instabilité totale et d'insécurité. Ces enfants sont les premières victimes de la pauvreté, et sont exposés au phénomène social tel que la mendicité, la pédophilie, l'oppression et de l'exploitation sans pitié. Ce phénomène est une des caractéristiques des peuples sous-développés. Il touche aussi les pays nantis.

Mais le phénomène est beaucoup plus accentué dans les pays du Tiers Monde où dans les pays qui connaissent de brutales mutations économiques et sociales. Malgré la proclamation des droits de l'enfant de Genève en 1924 et les conventions certains enfants ne bénéficient pas de la protection. D'après la convention de New York, les enfants doivent bénéficier de tous les droits, de même que des droits de seconde génération c'est-à-dire économiques, sociaux, culturels (sauf les droits politiques). Ainsi il est reconnu à l'enfant, d'après l'article 12 de cette convention, la liberté de circuler, de conscience, de réunion, d'expression. Les enfants qui constituent la couche la plus vulnérable de la société doivent bénéficier d'une protection efficace et conséquente.

Mais à la naissance de la psychologie du développement humain, de la science cognitive et de l'analyse sociologique, la perception qui se faisait de la vie des enfants s'est améliorée. Ces derniers montrent les besoins de l'enfant d'avoir une bonne éducation, une bonne protection, une bonne socialisation par sa famille et sa communauté.

Le principe de l'abolition du travail des enfants est effectivement reconnu avec comme action principale l'interdiction du travail des enfants de moins de 15 ans d'après la convention n°138 de l'OIT. Les efforts fournis par les défenseurs des droits de l'enfant ne mettent pas en terme aux difficultés que rencontrent ces enfants.

Au Sénégal, comme dans la plupart des pays Africains, la pauvreté, la déperdition scolaire mais aussi l'augmentation accrue des daaras dans les centres urbains expliquent le phénomène des enfants mendiants. Des milliers d'enfants dont la plupart sont des talibés (élèves de l'école coranique) se font mendiants. D'après l'ONG « Tostan » 50000 enfants mendiants ont été recensés en 2007, ce qui atteste de l'ampleur du phénomène.

Notons que les activités génératrices de revenu dans le monde rural sont basées sur l'agriculture. Avec la baisse de la production et de la productivité, les ruraux trouvent comme alternatives l'exode rural pendant la saison sèche. Certains, vu les opportunités qu'offrent les centres urbains s'y installent définitivement. Ces déplacements n'épargnent aucune catégorie sociale à l'exception des personnes du troisième âge.

En effet, les effets de l'exode rural sont perçus à travers les déplacements des marabouts et l'installation exponentielle des daaras à Dakar. Ces marabouts n'ayant pas les moyens de prendre en charge tous leurs talibés leur ordonnent de mendier pour assurer leur propre survie. D'autres à la recherche de profit débarquent dans la capitale du Sénégal. Ces talibés passent toute la journée à quémander. La mendicité devient leur activité principale d'où un détournement d'objectif par les marabouts.

L'ampleur du phénomène de la mendicité des enfants surtout celle des talibés montre le non respect de la convention des droits de l'enfant ratifiés par le Sénégal. Ces enfants qui sont sans soutien, ni de l'Etat, ni de leur famille se livrent à eux même et au seul contrôle du maître. Ils ne bénéficient pas du soutien et de la protection familiale. La société sénégalaise semble être déterminée aujourd'hui à rassembler ses forces pour améliorer le sort de ces enfants ; et cela avec la participation de l'Etat et des ONG nationales et internationales.

Ainsi les conditions de vie des enfants en situation difficile constituent une préoccupation des acteurs du développement et des défenseurs des droits de l'homme et de l'enfant. D'où la nécessité de mener des études approfondies pour déceler les causes du problème et d'en trouver des solutions adéquates pour l'éradication définitive de ce phénomène même s'il semble être incontournable.

Le but de notre étude est de participer à l'éradication du phénomène de la mendicité des talibés. Les talibés ont les mêmes droits que les autres enfants. Mais ils n'en bénéficient pas. C'est aussi dans la perspective d'inciter l'Etat à revoir les conditions de vie des talibés et à continuer les actions entreprises pour éradiquer le phénomène que nous avons mené cette étude.

Pour mener à bien celle ci nous l'avons structurée en trois parties à savoir :

- ✚ le cadre de référence dont les grandes lignes sont la problématique, les objectifs de l'étude, le cadre conceptuel, la revue de littérature et la justification.
- ✚ la méthodologie de recherche qui est composée de l'univers et de la stratégie de l'étude, ainsi que de la collecte des données.
- ✚ Analyse et interprétation des données ; cette dernière partie est axée sur les caractéristiques sociodémographiques des talibés et celles des marabouts, les conditions de vie et d'étude des talibés et la perception des défenseurs des droits de l'enfant par rapport aux conditions de vie des talibés.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Première partie :

CADRE DE REFERENCE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre1 : PROBLEMATIQUE

Les enfants de moins de 15 ans représentent une couche très importante, 29,9% (PNUD, 2002) de la population mondiale. Parmi ces enfants, certains vivent dans des situations difficiles. Ils constituent une préoccupation mondiale. Ce phénomène n'épargne aucun pays notamment ceux qui connaissent une urbanisation galopante. Les enfants en situation difficile sont estimés à 120 millions à travers le monde (UNESCO/ ONUSIDA, décembre 2003). Ces enfants sont constitués des enfants de la rue (100 millions dans le monde), des enfants mendiants, des enfants orphelins (au XXe siècle, plus d'un million d'enfants sont orphelins ou séparés de leur famille en raison des conflits armée ou politiques ; UNICEF 2002), des enfants handicapés (entre 120 et 150 millions dans le monde) du fait de la malnutrition, des blessures de guerre, les maladies infectieuses avec un faible accès (2%) des services dont ils ont besoin. D'après l'UNESCO 140 millions d'enfants dans le monde vivent dans la rue. Le problème des enfants de la rue est apparu dans les années 80. Ces enfants étaient en rupture avec leur famille et vivaient dans les centres urbains. Ils étaient en marge de la société.

En effet, l'exploitation des enfants demeure toujours un phénomène répandu dans le monde entier. Cette exploitation des enfants n'épargne pas les pays nantis. Près de 186 millions d'enfants de moins de 15 ans travaillent en 2000 et 55% des enfants actifs de moins de 12 ans sont dans des formes ou conditions de travail dangereuses (OIT, 2002). La plupart des enfants qui travaillent sont en Asie pacifique et en Afrique soit respectivement 27% et 23%, et aussi en Amérique latine.

L'exploitation des enfants se manifeste à travers les pires formes de travail dans le secteur de l'agriculture, de l'industrie (mines), de la pêche, de la mendicité et des travaux domestiques. En Indonésie 5 millions d'enfants font des travaux domestiques (source : BIT ; 1998). Avec cette exploitation des enfants nous assistons à une autre forme d'esclavage au sein des communautés.

Avant le milieu des années 80 très peu d'institutions s'occupaient de la situation des enfants. Selon le journal Sud quotidien du 31 août 2007, « sur les 195 millions

d'enfants du monde seulement 52 millions d'entre eux vivent dans des pays qui leurs garantissent la même protection que les adultes contre la violence ». Aujourd'hui le phénomène des enfants en situation difficile domine l'actualité. On assiste à une explosion de littérature dans les presses écrites et électroniques internationales. En 1986, le programme de l'UNICEF, consacré aux enfants en situation difficile a donné un nouvel élan à la cause de l'enfance. C'est ainsi que l'adoption en 1989 de la convention des Nations Unies a donné une force accrue au corpus du droit international et d'instrument de l'OIT. C'est grâce à l'énergie de milliers d'hommes, de femmes, d'associations que la cause des droits de l'enfant est maintenant défendue par d'innombrables institutions, gouvernements, ONG, secteur privé et société civile. Cette mobilisation est due à l'importance qu'il faut accorder à l'éducation, à la protection, à la nutrition, à la santé et à la sécurité de l'enfant.

Les enfants en situation difficile sont souvent victimes de mauvais traitement, de privation de soins de santé primaires nécessaires. Selon la Banque Mondiale, on estime à 150 millions le nombre d'enfants de moins de 5 ans sous-alimentés. Cela est accentué par les maladies qui peuvent être évitées et qui entraînent une mortalité infantile importante.

Notons que la pauvreté reste la cause principale des difficultés que rencontrent les enfants dans le monde. Globalement 650 millions d'enfants vivent dans des familles dont la pauvreté est très persistante avec des revenus inférieurs à 1 dollar par jour. Ainsi se pose pour ces enfants des problèmes de nutrition, de soins de santé primaire et de survie. Leur accès à l'éducation et à la formation devient difficile. Un tiers des enfants ne fait pas 5 années d'étude nécessaires à une éducation de base (UNICEF, 2002).

Le continent africain est aussi touché par le problème des enfants en situation difficile. D'après le CIADFOR, en Afrique les enfants sont les principales victimes des guerres, de l'insécurité, de la sécheresse. Ils souffrent d'oppression, de mauvais traitement. La plupart d'entre eux sont non scolarisés ou déscolarisés.

En plus de la mortalité infantile très élevée en Afrique (10 millions/ an), il y a les enfants victimes des guerres. L'Afrique subsaharienne compte 120.000 enfants soldats. Ces derniers sont arrachés à leur famille, coupés de leur vie d'enfance, déshumanisés, conditionnés à la guerre. Leur identité détruite, ils sont souvent recrutés au-delà des

frontières des pays où formés à l'étranger. On note parmi les enfants soldats la présence des filles (41%). Parmi les 1,2 millions enfants victimes d'une exploitation chaque année, 32% sont originaires de l'Afrique de Ouest et du Centre indique l'UNICEF. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont des pays de destination des enfants. Les nouveaux pôles de développement et les zones de conflit influencent les routes de la traite. 50 000 jeunes originaires du Nigeria travaillent dans les industries en Italie. C'est dans ce cadre que des programmes de réinsertion de ces enfants sont mis en place. Ils font appel à de nombreux intervenants (psychologues, éducateurs, travailleurs sociaux, médecins...).

En effet, l'exploitation des enfants en Afrique se manifeste aussi à travers la prostitution. Elle prend des proportions inquiétantes dans certains pays d'Afrique comme le Burkina Fasso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, La Zambie. La pauvreté est la cause principale de la situation de ces enfants.

A l'instar des enfants en situation difficile, la mendicité constitue un autre lot pour ces enfants. Elle est influencée par la pauvreté, l'exode rural, le développement rapide et incontrôlé des agglomérations urbaines, l'inexistence des infrastructures éducatives, l'éclatement des structures et des valeurs sociales, culturelles, et religieuses.

Cependant, les pays africains essaient de conformer leur politique en matière de lutte contre l'exploitation des enfants pour résoudre la situation des enfants aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) notamment la réduction à moitié l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous...etc.

En outre, la célébration de la journée de l'enfance africaine atteste l'importance accordée par les autorités de ce continent aux problèmes des enfants en Afrique. C'est dans ce cadre que la session extraordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU et la déclaration de la CDEAO sur la décennie de la culture des droits de l'enfant en Afrique de l'Ouest (2001 – 2010) ont été initiées.

Notons que notre pays est placé au 157^e rang sur 175 pays d'après l'indice de développement humain (Banque mondiale). La pauvreté qui touche toutes les zones est plus accentuée dans le monde rural.

Avec une population de 12 millions en 2003 (Direction de la Statistique et démographie), l'accroissement démographique est très importante 2,4%. La population est majoritairement jeune, 42% sont des moins de 15 ans.

En outre Dakar concentre plus de la moitié de la population urbaine (51%) avec une densité de 4147 habitants/ km² (Agence nationale de la statistique et de la démographie, 2003). C'est la région qui enregistre le plus fort taux de migrants au Sénégal.

Ce phénomène s'explique par la pauvreté qui se manifeste à travers le déclin du secteur agricole, les difficultés d'approvisionnement en eau, le développement du secteur informel, la monétarisation des rapports sociaux et entraîne un exode rural des populations rurales vers les villes. Dans une telle conjoncture bien des parents ne se voient plus capables de subvenir aux besoins de leurs enfants. La mendicité peut être une stratégie de survie pour certains ménages. Certaines personnes, confrontées aux conditions difficiles de la vie n'hésitent pas à exploiter les enfants. Ces derniers sont utilisés dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et dans les travaux domestiques. Avec un âge moyen de 11,9 ans, ces enfants travaillent pour des raisons économiques (54%) et socio économiques (37%) ; source : OIT, 2003.

En effet, les PFTE peuvent avoir des conséquences sanitaires sur ces enfants et peuvent aussi affecter leur état physique et psychologique. Cette exploitation des enfants est plus manifeste dans les villes par la mendicité. 7 600 enfants mendiants ont été recensés dans la région de Dakar dont 30% dans le département de Dakar (UCW, novembre 2007). Parmi les enfants mendiants il y a les enfants handicapés, les orphelins, les talibés.

Les talibés mendiants qui constituent notre préoccupation sont les plus nombreux. Ils représentent 90% des enfants mendiants dans la région de Dakar (UCW, novembre 2007). Ces talibés sont le plus souvent éloignés de leurs communautés ; ils vivent dans les daaras (lieu d'apprentissage du coran et des valeurs islamiques). Ils sont sous la direction d'un maître coranique ou marabout. Certains parents confient leurs enfants au marabout pour leur assurer une instruction islamique. La mendicité des talibés symbolisait l'humilité et n'avait pas d'ampleur comparée au phénomène actuel.

Notons que les difficultés du milieu rural ont poussé beaucoup de marabouts à s'installer dans les centres urbains avec leurs talibés. Ces derniers sont à la recherche de moyens de subsistance et de revenu. D'après les études d'ENDA- Graf (2007), les facteurs d'ordre socioéconomique contribuent à l'exode précoce des enfants et aux flux migratoires des marabouts. « *Je suis marabout, j'ai mon daara dans le village...les parents n'ont pas les moyens de m'aider à prendre les enfants en charge* ». Dans cette situation les talibés passent une grande partie de la journée à mendier pour leur subsistance, mais aussi pour verser, chaque jour en moyenne 400f au marabout. Cette somme doit être apportée sous peine de mauvais traitements.

L'obligation de ramener de l'argent pousse ces enfants à faire de petits métiers. Ce qui fait qu'il y a deux catégories de talibés mendiants.

- les talibés qui mendient uniquement pour satisfaire leurs besoins alimentaires ;
- les talibés qui mendient pour leurs besoins alimentaires et verser un écot au marabout.

Aujourd'hui, malgré les efforts de l'Etat et les défenseurs des droits de l'enfant, la mendicité infantile particulièrement celle des talibés demeure un problème très sensible.

Le Sénégal s'efforce d'adapter sa législation aux conventions internationales qu'il a ratifiées. La mendicité est contraire aux principes universellement reconnus, selon lesquels l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans un milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension. La mendicité des enfants est une violation du droit international et engage la responsabilité de l'Etat pour le non respect de ses engagements vis-à-vis de la communauté internationale.

La déclaration de Genève 1924 sur les droits de l'enfant et celle de l'Assemblée générale de l'ONU du 20 novembre 1959 relatives aux droits civils et politiques ont été reconnus par la déclaration universelle des droits de l'homme. Cela est dû au fait que « *l'enfant en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée* » (ONU, 20 novembre 1989). Le rôle de la communauté internationale est plus que jamais primordial. 69 pays ont ratifié le protocole facultatif élevant l'âge

minimum de participation aux conflits de 15 à 18 ans. Ainsi la convention du 17 juin 1999 de l'OIT relative aux PFTE renforce cette dynamique de protection juridique de l'enfant.

Rappelons que la mendicité des enfants est aussi condamnée par les instruments juridiques régionaux. La charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant est l'instrument juridique le plus important. Adopté en juillet 1990, quelques mois avant l'entrée en vigueur de la convention relative aux droits de l'enfant en septembre 1990, elle traduit la volonté des chefs d'Etat africains de faire face aux besoins de l'enfant africain plus particulièrement de l'enfant en situation difficile.

Le Sénégal a ratifié le protocole des Nations Unies contre la criminalité organisée visant à protéger les femmes et les enfants le 19 septembre 2003 et la CADBE. Il cherche à adapter sa législation aux conventions qu'il a ratifiées. Ce qui fait que le cadre juridique relevant de la protection des droits et de l'intégrité physique de l'enfant est approprié. Parmi ces mesures juridiques on peut noter :

- ❖ le code du travail fixe l'âge minimum admit au travail de 14 -15 ans ;
- ❖ la loi sur l'éducation nationale prend l'enseignement obligatoire et gratuit pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans ;
- ❖ le code de l'enfant prévoit de définir les situations d'abus et de vulnérabilité, ainsi que les missions et responsabilités des acteurs et institutions pertinents ;
- ❖ le code pénal sénégalais réprime tout acte de mendicité. Au regard du droit pénal, le fait de laisser l'enfant mendier est une infraction pénale ;
- ❖ la loi sénégalaise incrimine le délit de l'exploitation de la mendicité d'autrui. Les sanctions peuvent aller de 2 à 3 ans de prison avec une amende de 500 000f à 2.000.000f CFA.

Toutefois l'absence de cadre juridique régissant la création, le fonctionnement, l'équipement, l'encadrement, le programme d'études et les méthodes appliquées dans les écoles coraniques compromet l'efficacité de ce dispositif.

Pour mettre en pratique l'ensemble des décisions prises par le Sénégal la mobilisation de tous les acteurs de la vie socioéconomique, culturelles et religieuses est plus que

nécessaire. Les institutions et les ONG pour la protection et la prise en charge de l'enfant s'y activent. Parmi ces structures nous pouvons noter :

- L'UNICEF qui appuie le projet de lutte contre les PFTE et le gouvernement du Sénégal dans ses actions en faveur des enfants. Ses appuis sont financiers, matériels et pédagogiques (la formations des personnes qui interviennent dans le domaine de l'enfant).
- La Banque Mondiale finance diverses études relatives aux conditions de vie des enfants en situations difficile et à la mendicité infantile.
- L'OIT aide le gouvernement du Sénégal à rétablir l'égalité sociale de tous les citoyens et la réglementation des activités des enfants, des handicaps, des migrants.
- L'UNESCO participe à l'atteinte de la scolarisation universelle pour tous d'ici 2015 et la garantie de l'enseignement gratuit pour tout enfant de 6 à 16 ans.
- Les ONG comme Plan International, World Vision, ENDA-Tiers Monde, Save the Children contribuent beaucoup à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation difficile. Elles fournissent un appui financier et technique aux différents acteurs locaux.

En effet, la société civile n'est pas en marge de ces interventions en faveur des enfants. Son action se fait à travers l'assistance, la prévention et le plaidoyer. C'est dans ce sens qu'ENDA-Graf, Avenir de l'enfance, Tostan, Claire enfance, Empire des enfants, Samu social Sénégal travaillent à réduire la mendicité infantile.

Le PARRER, crée en 2007 à la suite du conseil présidentiel sur les enfants de la rue d'octobre 2006, impulse un effort de mobilisation nationale par le retrait et la réinsertion des enfants de la rue. C'est dans cette même dynamique que les organes de l'Etat, à travers plusieurs ministères interviennent dans la promotion et la protection des droits de l'enfant.

🚓 Le ministère de l'intérieur dispose de police spéciale, de brigade spéciale des mineurs qui protège les enfants en danger moral.

🚓 le Ministère de la fonction publique, de l'emploi et du travail et des organisations professionnelles dégage des orientations stratégiques nationales en matière de prévention et de suppression du travail des enfants.

✚ la direction de la promotion des langues nationales (DPLN) a formulé en 2002 un projet d'introduction du trilinguisme et de la formation professionnelle dans les daaras qui est en cours d'exécution.

✚ le Ministère de l'éducation qui à entamé la modernisation des daaras depuis 2003 (2003-2007) et qui couvre 80 daaras dont les 20 se trouvent à Dakar.

✚ le M.F.E.F.M.F coordonne plusieurs initiatives en matières de protection des droits de l'enfant (projet de lutte contre les PFTE, projet d'éducation à la vie familiale (EVF/ Daara) et le centre « Ginddi » ; principalement à travers la Direction de la protection des enfants.

Le Centre « Ginddi » est la principale structure étatique qui s'occupe des enfants en situation difficile. C'est un centre d'Ecoute, d'Information et d'Orientation Pour Enfants en Situation Difficile. Sur l'initiative du Chef de l'Etat M. Abdoulaye Wade, le centre « Ginddi » est créé en mai 2003. C'est un projet social au service de l'enfant. Le Centre « Ginddi » est un service administratif à caractère social. Il n'y a pas de moyens de contraintes pour les parents ou les enfants. Il a le principe d'instaurer des rapports de confiances pour amener volontairement les enfants et les parents à recourir à ses prestations.

Notre étude s'inscrit dans le cadre des conditions de vie des enfants en situation difficile.

En outre, il est important de noter que l'importance de l'accroissement massif de population urbaine en général et celle de Dakar en particulier n'épargnent pas les hommes religieux. L'exode rural a accentué le déplacement des marabouts avec leurs talibés à Dakar. Le nombre de daaras est très important à Grand Yoff.

La situation des enfants mendiants dans cette commune d'arrondissement est à souligner. En effet notre recherche est menée dans cette agglomération qui créée en 1965, étouffe sous les effets d'une forte pression démographique, 335000 habitants (recensement de la Mairie ; 2004).

Cette commune d'arrondissement est confrontée à une forte concentration démographique et à une urbanisation mal négociée. A cela s'ajoute la densité et la saturation du transport routier. Grand Yoff abrite plusieurs lieux de fréquentation des

enfants mendiants que sont les grandes mosquées, les stations d'essence, les coins des restaurants, les feux de signalisation et les marchés.

Cependant, beaucoup d'efforts ont été déployés pour éradiquer le fléau de la mendicité des enfants mais le problème reste entier. La nécessité d'une intervention efficace auprès de ces enfants est d'une importance capitale. Il est donc important cerner les causes de la mendicité des enfants, déceler ses caractéristiques, ses répercussions sur leur santé, leur sécurité, leur alimentation, leur éducation et leur vécu quotidien.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes posés la question de savoir **quelles sont les conditions de vie et d'étude des talibés mendiants à Grand Yoff ?**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre 2 : JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le domaine de l'enfant (l'éducation, la santé, l'hygiène, la sécurité) a toujours été notre préoccupation. Ainsi, beaucoup de choses ont été dites sur les talibés mendiants. Nous avons toujours voulu en savoir plus par la recherche sur les conditions de vie. Aujourd'hui nous avons l'opportunité de nous exprimer dans ce cadre d'où le choix de ce thème. Cependant le stage pré professionnel que nous avons effectué au Centre d'Ecoute, d'Information et d'Orientation Pour les Enfants en Situation Difficile « **Ginddi** » a été très riche d'enseignements. Elle dépend de la Direction de la protection des enfants. Il était question de faire des recherches sur la problématique de la récupération des enfants de la rue et le retour à leur famille d'origine.

En nous référant aux études les plus récentes comme celle de l'UCW (novembre 2007) nous constatons que les talibés mendiants sont plus nombreux parmi les enfants mendiants (90%) dans la région de Dakar plus précisément dans certaine commune d'arrondissement comme Grand Yoff.

En effet, cette étude nous permet de mettre en situation nos capacités professionnelles et nos compétences dans le domaine de l'animation et de la médiation sociale. Elle nous permet d'apporter et d'approfondir nos connaissances sur les conditions de vie des enfants en situation difficile et sur la résolution des problèmes de la mendicité des enfants. Notre étude va impulser des idées novatrices pour l'éradication de la mendicité des enfants.

Cette étude va permettre une meilleure compréhension du problème des talibés dans les centres urbains particulièrement à Dakar. C'est un grand apport au débat national sur l'enfant en situation difficile. Les talibés sont victimes d'une exploitation. Ils procurent une rentabilité financière importante au marabout environ 60 000f CFA/ par moi. D'où un temps important consacré à la mendicité contrairement à l'étude. Ils sont toujours confrontés à un problème de prise en charge et de sécurité. Des mesures de protections nécessaires peuvent être prises à partir des résultats de notre recherche pour améliorer les conditions de vie des talibés, pour leur faciliter la réhabilitation et leur éviter de retomber dans la mendicité. Des efforts doivent être déployés dans les zones

de provenance des enfants mendiants pour prévenir l'entrée des talibés dans la mendicité. Le renforcement des programmes d'assistance et d'aide aux daaras et la revalorisation de l'éducation non formelle sont aussi capital.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre3 : REVUE DE LA LITTERATURE

Le phénomène de la mendicité a toujours été une préoccupation des acteurs du développement. Ainsi il fait l'objet de nombreuses études de la part des acteurs et des chercheurs. Il a été évoqué dans des articles, des journaux, des revues, des ouvrages, des films, des mémoires de fin d'étude. A cet effet, nous allons essayer de voir les écrits qui sont en rapports avec notre thème d'étude.

Le premier ouvrage consulté est **Save the children** : Programmation basée sur les droits de l'enfant ; deuxième édition ; 2006, met en relief l'utilisation des principes et des normes relatifs aux droits humains dans le travail avec les enfants, leur famille, le personnel accompagnant et les communautés.

Ainsi les aides humanitaires, les aides au développement et les droits humains ont été abordés. L'objectif de tout cela est de pouvoir bien intervenir ; « *aider les enfants et les communautés auxquelles ils appartiennent à suivre et à optimiser leurs qualités de vie et leurs opportunités d'avenir* ». « Save the children » œuvre pour un monde où chaque enfant est respecté et a son importance ; un monde qui écoute et apprend des enfants ; un monde où tous les enfants ont de l'espoir et des perspectives d'avenir.

Ces avantages se résument entre autres par un accord et une légitimité au niveau international, un objectif clair et commun à long terme, la responsabilité, l'autonomisation, l'équité, un plus grand impact et une plus grande efficacité et une approche intégrée. Les enfants ont des besoins et des vulnérabilités spécifiques. Ces approches permettent aux structures intervenant dans les droits de l'enfant de faire face aux préoccupations de ceux-ci. Les suivi – évaluations permettent de voir l'efficacité et l'efficience de ces programmes. Elle doit travailler en synergie avec les autres organisations qui interviennent dans le cadre de l'enfant en situation difficile surtout dans le renforcement de capacité, mais aussi avec l'Etat sur la surveillance des frontières.

Le rapport d'enquête de l'**Organisation Internationale du Travail (OIT)**, juin 2007, porte sur les pires formes de travail des enfants dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et du travail domestique et avec comme principales cibles les enfants de 05 - 17 ans dans les zones urbaines, zones de pêche et zone rurale.

Ainsi partant des autres résultats des travaux de recherches de beaucoup de chercheurs, de leurs hypothèses de travail, la pauvreté se représente en tant qu'élément déterminant des enfants en situation difficile, plus précisément des enfants mendiants. Cette enquête de base qui a couvert 1 337 584 enfants (soit 2,9 enfants /ménages) s'est faite avec l'utilisation d'échantillonnage aléatoire avec des probabilités inégales. Les informations collectées sont quantitatives et qualitatives.

Les enfants couverts par les enquêtes ont une moyenne d'âge de 11,19 ans avec des filles (53%). Ces enfants travaillent pour des raisons «économiques (54%) et socio-économiques (37%) ».

Cependant les régions de Thiès et Dakar sont celles qui utilisent le plus la main-d'œuvre infantile pour des raisons économiques. Parmi les enfants impliqués dans les Pires Formes de Travail des Enfants (PFTE) 74,6% sont économiquement actifs.

Cependant pour mener à bien ses enquêtes et obtenir des résultats escomptés, ils ont rencontré un certain nombre de difficultés à savoir :

- ❖ l'indisponibilité des ménages ruraux ; cela est dû au calendrier chargé des ruraux avec le démarrage de la campagne des récoltes.

- ❖ Des résultats des enquêtes ne peuvent pas être généralisés du fait que les secteurs choisis sont spécifiques à chaque zone. La généralisation n'est valable que sur la zone d'échantillon.

Les résultats de l'enquête montrent l'importance de la main d'œuvre infantile dans le secteur de l'agriculture « l'enfant constitue une source de revenu et les éleveurs qui n'utilisent pas leurs enfants n'ont pas le temps d'assister à la sensibilisation ». Certains affirment que le travail des enfants fait partie de leur formation. Par contre, pour d'autres le travail des enfants est une fuite de responsabilité des parents même si certains enfants pensent qu'ils « doivent aider leurs parents dans les travaux champêtres ».

En effet, toute forme de travail des enfants qui dépasse ses capacités physiques et mentales est interdite. Vu les conséquences néfastes du travail des enfants, l'OIT émet des recommandations à savoir :

- ❖ le changement des systèmes ;

- ❖ améliorer les conditions de vie des populations du fait que la cause principale du travail des enfants est la pauvreté ;
- ❖ veiller à une plus grande application des textes et des lois. Le cadre juridique Sénégalais est approprié pour l'éradication de ce phénomène ;
- ❖ asseoir un système de communication et promouvoir l'éducation formelle et non formelle.

Cette étude n'a pas tenu compte des réalités culturelles et religieuses, mais aussi l'apprentissage du métier qui commence dès l'âge de 6 ans dans certaines zones. Ce qui est différent du travail des enfants.

Cette étude permet aussi de déceler les conditions dans lesquelles vivent ces enfants. Ce qui fait qu'il est un dénominateur commun avec notre recherche. Mais dans cet ouvrage la mendicité des enfants n'est pas intégrée dans la recherche de l'OIT même si elle est une forme d'exploitation des enfants pour la plupart des cas surtout la mendicité infantile dans les centres urbains.

Cette exploitation des enfants a poussé d'autres structures comme **ENDA Tm Jeunesse Action** à faire des recherches actions participatives au Sénégal

La recherche action participative menée par ENDA Tm **Jeunesse Action** dans onze (11) villes du Sénégal porte sur les écoles coraniques. Cette étude a été motivée par l'importance du phénomène des écoles coraniques qui prennent une proportion de plus en plus importante dans les milieux urbains. Cela est renforcé par les migrations transfrontalières en provenance des pays limitrophes du Sénégal.

Cette actualité de la problématique des écoles coraniques dans les grandes villes » mobilise beaucoup d'acteurs qui œuvrent en faveur de l'enfant au Sénégal ». Des études ont été menées dans ce domaine sensible mais sans grands succès. C'est ce qu'affirme ce groupe de chercheurs de ENDA Tm Jeunesse Action en disant que « à part le mérite d'avoir osé investir dans un domaine aussi sensible, elles n'ont pas apporté assez d'éclairage pouvant permettre d'aller dans le sens de l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des enfants des écoles coraniques ». Cependant pour mener à bien ses recherches, l'équipe fait appel à l'ensemble des acteurs (maîtres d'école coranique, agents de l'Etat, talibés, membres de mouvement associatif, parents). C'est ce qui leur a permis de faire les constats suivants :

- ❖ la détérioration des conditions de vie et d'étude des apprenants coraniques,
- ❖ un intérêt soutenu de multiples acteurs et institutions communautaires,
- ❖ un manque de synergie et parfois même de cohérence dans leurs actions,
- ❖ des informations limitées et peu explicites,
- ❖ peu d'implication des maîtres et élèves coraniques. Ce qui les pousse à fixer comme objectif ; d'impliquer un grand nombre d'acteurs dans l'analyse de la situation des enfants dans les écoles coraniques au Sénégal.

Pour ce faire ils font l'immersion dans les milieux urbains et une démarche itérative été utilisées.

Les ateliers qui ont été menés dans les onze (11) villes concernées ont permis d'orienter la suite de la RAP à : « la formation des maîtres coraniques et leur pédagogie, aux coûts et aux moyens, une école coranique, à la synergie et à la mise en réseau des acteurs ». Les plans d'actions intermédiaires qui ont été dégagés au cours de ces différents ateliers doivent être exécutés entre décembre 2005 et février 2006.

Cependant les résultats de la recherche tournent autour d'une meilleure compréhension des problèmes des écoles coraniques sur leur fonctionnement et leurs équipements.

Le problème d'assurance, de la prise en charge dans les daaras et la réticence des acteurs à collaborer entre eux est à noter.

En effet les résultats de cette recherche ont permis à l'équipe de chercheurs de faire des recommandations pour l'amélioration et l'harmonisation de la pédagogie.

Pour ce faire, des pistes d'amélioration ont été envisagées par les chercheurs à savoir :

- ❖ le renforcement pédagogique des MEC
- ❖ les perspectives devront être inscrites dans une stratégie d'ensemble d'amélioration des daaras
 - ❖ l'appui aux daaras
 - ❖ l'approbation et le contrôle de l'Etat sur l'ouverture et le fonctionnement des daaras
 - ❖ la création des daaras pilotes
 - ❖ préparer les talibés à la vie active et les aider à devenir autonomes
 - ❖ faire de sorte qu'il y ait une synergie.

Cependant cet ouvrage traite une partie importante de notre étude qui traite les conditions de vie des élèves de l'école coranique ou talibés. En se basant sur la situation des enfants dans les écoles coraniques, il touche la majeure partie de notre population d'étude que sont les talibés.

Le phénomène des écoles coranique fait partie des facteurs qui influencent la migration et l'exode rural du fait des déplacements importants des maîtres coraniques et parfois avec leur talibés. Ainsi la mendicité des talibés poussent ENDA Jeunesse Action à faire des recherches dans les daaras.

Mais ces études n'ont pas fait ressortir les enfants qui se lancent dans la délinquance après avoir fuit l'école coranique ou daara. De même la participation des parents dans la prise en charge des enfants n'est pas ressortie dans cette étude. Or cette contribution est très importante pour les conditions de vie des apprenants coraniques.

En effet, cette ouvrage intitulé les Enfants Mendiants dans la Région de Dakar a été réalisé par l'UCW en novembre 2007 dans le cadre du projet « Understanding Children's Work », l'UNICEF en collaboration avec la Banque Mondiale et l'OIT. Partant de l'ampleur de la mendicité des enfants à Dakar, l'UCW cherche à découvrir les causes de la mendicité des enfants, de son ampleur pour dégager des solutions enfin d'éradiquer définitivement le phénomène. Face à cette situation des méthodes et des stratégies sont mises en place pour la collecte des informations fiables. Vu la particularité de cette population (infantile), « rare ...insaisissable », deux méthodes d'échantillonnage ont été utilisées à savoir la méthode par captures –recapture pour l'estimation de la taille de la population et le « responding driven sampling » effectuée en fonction des répondants. Cette deuxième méthode permet d'avoir des informations qualitatives. Ces méthodes ont permis d'avoir des données plus fiables chez les enfants mendiants. Ainsi dans la méthode par capture recapture.

En effet les caractéristiques clés de la population étudiée s'illustre à travers la méthode par répondant. Cette méthode met en exergue les motivations des répondants. L'utilisation de ces méthodes a permis de déceler les caractéristiques de cette population. D'après ce recensement il y a 7 600 enfants mendiants dans la région de Dakar dont les 30% sont dans le département de Dakar. Parmi ces enfants 90% sont

des talibés, avec l'âge moyen de 11 ans (source UCW). Cette étude montre que la plupart des enfants (95%) sont issus des régions ou des pays limitrophes.

Selon l'UCW, les conditions de vie de ces enfants sont déterminées par le travail en temps plein. En plus le revenu journalier moyen des talibés est estimé à 400F CFA. Elle est de 700F CFA chez les non talibés. Notons que le taux de scolarisation est très faible (78% non scolarisés). Ces enfants sont la plupart sous alimentés. Ce qui provoque des problèmes de santé. Cependant le document révèle que le cadre juridique du Sénégal est très favorable à la lutte contre la mendicité des enfants. Il faut noter que « *l'absence de cadre juridique régissant la création, le fonctionnement, les normes d'équipement, l'encadrement, les programmes d'étude et les méthodes appliquées aux écoles coraniques, compromet l'efficacité de ce dispositif en matière de contrôle de la mendicité infantile* ». Le phénomène de la mendicité infantile fait appel à tous les acteurs de la vie sociale. Les réseaux d'assistance des enfants mendiants connaissent des faiblesses du fait « de l'insuffisance des moyens financiers et de la dispersion des efforts déployés » face à l'ampleur du phénomène de la mendicité.

En effet, les résultats de cette recherche font apparaître trois axes : la prévention, la protection et le renforcement de capacités nationales.

Notons que cette étude n'a pas pris en compte les conditions de vie des talibés dans les daaras et les problèmes de prise en charge des talibés. Alors que ces derniers représentent 90% des enfants mendiants dans la région de Dakar.

Cet ouvrage constitue un grand apport dans notre recherche du fait de son actualité et le contexte dans lequel il s'inscrit (elles datent de moins d'un an ; novembre 2007). Elles nous permettent d'avoir un aperçu sur la situation globale de la mendicité des enfants dans la région de Dakar. Notre recherche intéresse uniquement le département de Dakar, plus précisément la commune d'arrondissement de Grand Yoff. Les conclusions de ce travail nous permettent de voir les possibilités d'extrapolations à la fin de notre étude à l'ensemble du département de Dakar.

Mais l'utilisation de certaines méthodes d'échantillonnage comme les captures-recapture ne font pas parties de notre démarche. La méthode des répondants qui crée des sources de motivation est celle que nous avons envisagée.

En plus des ouvrages ci-dessus, l'exploitation des enfants a été abordée par des étudiants en fin de formation.

C'est dans cette Madame **Fatou CISSE** évoque Le Projet de lutte contre le travail des enfants mis en œuvre par Plan Sénégal et Bureau International du travail (BIT) dans les communautés rurale de Ngoundiane et de Tassette (région de Thiès) : une alternative à l'exode et au travail des enfants. Elle se propose de faire l'analyse de la pertinence du projet à pouvoir retirer et prévenir les enfants du travail. Ce qui prouve l'existence du travail des enfants dans certaines zones rurales du Sénégal. Ainsi elle s'intéresse sur les capacités du projet à pouvoir diminuer le nombre d'enfants en situation de travail et d'exode.

Pour ce faire, en passant par la recherche documentaire et l'identification des cibles d'enquêtes pour déceler les bénéficiaires directs et indirects ; elle met en œuvre les questionnaires, des guides d'entretien, des focus groups, des interviews collectives ou individuelles.

Avec l'étude des enfants de moins de 15 ans du daara de Ngoundiane, des enfants de moins de 12 ans des écoles formelles et des enfants de moins de 18 ans du secteur informel, elle touche l'ensemble des enfants de cette zone à l'exception des enfants de la rue.

Les difficultés qu'elle avait rencontrées sont dues à la réticence de la population et aux problèmes d'obtenir des informations financières fiables. Les critères de sélection sont entre autres ; la tranche d'âge (5 à 17 ans), les enfants issus de familles pauvres et les excellents élèves. Le critère de la pauvreté reste l'élément central du fait qu'il est la cause principale du travail des enfants au Sénégal.

Des stratégies ont été déployées pour faire face à cette situation. Elles consistent à anticiper sur les phénomènes risquant d'entraîner ou d'aggraver la situation de ces enfants. D'où « l'axe stratégique de prévention qui comprend toutes les actions destinées à promouvoir le renforcement des conditions économiques, sociales, culturelles et institutionnelles ». Pour se faire les enfants sont maintenus dans les structures formelles et orientés vers les centres de formation professionnelle qualifiante. Notons que le travail des enfants engendre aussi les enfants mendiants qui

sont exploités par leur tuteur ou leur marabout. Ces enfants mendiants ou qui travaillent sont en situation difficile et leur sort ne peut être préservé qu'en éradiquant le fléau.

Cependant l'utilisation de la stratégie de retrait est aussi importante. Ce retrait du travail ou de l'exploitation peut s'appliquer sur tous les enfants concernés par le problème. D'où la possibilité d'éradiquer la mendicité des enfants et/ ou de diminuer le temps de mendicité. Ce qui fait que cette étude doit déceler les causes du travail des enfants et les solutions idoines.

Plusieurs solutions sont envisagées pour éradiquer le phénomène de la mendicité des enfants. Parmi ces solutions, il y a la modernisation des daaras. « .Dans ce mémoire, **M NDIAYE** « la modernisation des daaras un projet alternatif contre la mendicité des talibés » évoque la mise en place de daaras modernes comme étant une solution très adéquate contre la mendicité des talibés.

Partant de l'ampleur du phénomène en passant par les aspects nationaux et internationaux, il aborde la nécessité d'asseoir un système de protection juridique et social pour les enfants talibés. Compte tenu de la vulnérabilité de cette frange de la population et de l'importance de la place qu'elle occupe, la mise en place d'un plan d'action par le Ministère chargé de la famille pour lutter contre la mendicité des talibés montre la volonté de l'Etat d'éradiquer ce phénomène. Cela entraîne une convergence des structures et des communautés de base. Les autres organes de l'Etat comme le Ministère de l'Education nationale à travers la direction de l'alphabétisation et des langues nationales se préoccupent aussi de l'éducation des talibés dans les daaras. En se souciant de la qualité de l'apprentissage et de l'accès à la vie active, le Ministère de l'Education introduit **le trilinguisme** et la formation professionnelle dans les daaras pour donner aux enfants talibés la même chance que les autres enfants du pays pour une réinsertion socioprofessionnelle facile.

En effet, cette modernisation offre de nombreuses possibilités dans l'amélioration des conditions de vie et d'études des talibés. Il est nécessaire de mener une investigation poussée et approfondie, car le phénomène semble être incontournable.

En mettant l'accent sur la valorisation des ressources humaines il montre que ces talibés ont la même capacité que les autres enfants. Il suffit de les mettre dans de bonnes conditions pour qu'ils produisent de bons résultats ce qui fait que la sensibilisation et la mobilisation des marabouts constituent un acte majeur.

Monsieur NDIAYE aborde une partie importante de notre étude que sont les talibés et les daaras. Il met l'accent sur les solutions alternatives à la mendicité des talibés avec la modernisation des daaras. Nous travaillons sur la mendicité des talibés.

La mendicité des talibés est due à des facteurs internes et externes avec la migration des marabouts des pays limitrophes.

C'est dans le même contexte que **Madame Traoré** met l'accent sur l'ampleur du phénomène de la mendicité des talibés et le déplacement des marabouts du Mali avec leurs talibés au Sénégal. Elle considère la mendicité des talibés comme un changement d'activité principale ; *« les maîtres coraniques ... préfèrent canaliser vers la mendicité devenue non seulement un moyen de survie, mais aussi et surtout le seul moyen d'échapper à leur service »*. Ainsi les conditions de vie des talibés sont loin d'être satisfaisant surtout sur le plan de l'hygiène, de la santé primaire et du réconfort social et moral. Ce qui la pousse à faire entreprendre une étude sur le thème « problématique des enfants en situation difficile : cas des enfants mendiants du Mali à Dakar. »

Le constat est que la mendicité des talibés maliens se fait dans une situation difficile parfois dégradante pour ceux qui ont l'âge compris entre trois (03) et huit (08) ans. La plupart des maîtres coraniques ne se préoccupent que de leurs intérêts pécuniaires et négligent la formation morale et religieuse de leurs talibés. Cela est surtout accentué par la non participation des parents à la prise en charge de leurs enfants et l'absence d'information sur leurs conditions de vie et une carence affective. Ces enfants ne s'adonnent presque plus à l'apprentissage du coran.

Cependant malgré l'ampleur du phénomène, l'Etat et les structures socio-éducatives concernées par l'enfant en difficulté réagissent timidement. Pour **Madame Traoré** les pouvoirs publics doivent s'impliquer sur le plan financier et social pour permettre aux talibés de jouir au minimum de leur droit (santé, nutrition, éducation...).

Ainsi. Pour **Madame Traoré** l'organisation des marabouts participe à l'uniformisation des pratiques dans les daaras. Les causes de la migration précoce des talibés ne sont pas évoquées dans cette étude.

Vu l'ensemble de ces éléments évoqués, Madame Traoré se pose la question de savoir si « l'augmentation progressive du nombre d'enfants maliens à Dakar détermine leurs mauvaises conditions de vie et d'étude ».

C'est dans ce sens que, dans le cahier de l'alternance : les religions au Sénégal ; les conditions de vie des talibés étrangers au Sénégal l'a abordée. « *Ces talibés qui viennent de la sous- région souffrent beaucoup* ». Ils ignorent leurs droits et aucune loi ne régleme leur situation. Car ils sont sous l'autorité exclusive du marabout. L'apprentissage du coran qui est l'objectif de leur déplacement est délaissé au profit de la mendicité. Ainsi vu les mauvaises conditions dans les daaras certains préfèrent passer la nuit dans la rue. Ce qui fait que l'apprentissage du coran devient une seconde activité.

Les difficultés évoquées dans cet ouvrage montrent que l'immigration participe beaucoup à l'accroissement du phénomène de la mendicité des talibés. Les maîtres coraniques qui effectuent les déplacements d'un pays à un autre ont d'autres objectifs que d'enseigner le coran à ces enfants. Ils sont plutôt préoccupés par leurs intérêts pécuniaires. C'est une forme d'exploitation des enfants.

C'est dans ce cadre que **Mamadou DIAW** aborde « **L'Analyse des conditions de formation dans les "daaras" de Yeumbeul Sud.** Partant de l'éducation en général, Monsieur DIAW s'est appesanti sur l'éducation non formelle plus précisément sur l'éducation coranique dispensée dans les daaras. Il soulève les controverses qui existent dans les écoles coraniques en milieu urbain. « Elles semblent être détournées de leur vocation à savoir dispenser une formation globale en terme de savoir, savoir être et savoir faire ».

En évoquant les rafles de la police pour vagabondage, la mendicité des talibés et les autres petits métiers exercés par ces derniers, il montre les conséquences de la prolifération des daaras dans les centres urbains. « *Une situation d'anomie sociale dans un univers dépravé de la délinquance juvénile avec son cortège de vol, de*

drogue, de violence, de pédophilie, d'exploitation économique et de déviance de toute sorte ».

Les efforts de l'Etat pour la modernisation des daaras dont la phase test s'est déroulée de 2003 à 2007 couvre 80 daaras dont 20 daaras à Dakar sont aussi mis en exergue. Le cadre juridique sénégalais est favorable à la protection des enfants mendiants. Il souligne « l'adoption par les députés de l'article 245 du code pénale interdisant la mendicité ».

Cependant après avoir fait l'état des lieux en passant par la revue de littérature et celui de la clarification conceptuelle, pour mener à bien ses recherches il utilise la méthode quantitative en décrivant le type de recherche et l'univers de l'enquête. Vu l'inexistence de base de sondage, il utilise la méthode d'échantillonnage non probabiliste avec l'emploi de technique accidentel combinée à la technique volontaire. Les résultats de ses recherches montrent que l'âge des talibés varie entre 05 et 18 ans. La plus part des talibés viennent du Sud (33%). Ce qui prouve l'exode massif des marabouts avec leurs talibés. La formation dans les daaras se fait le plus souvent dans la cour de la maison. Le volume horaire de la mendicité est plus important que ce des cours (70% contre 30%) ce qui montre que les talibés passent une bonne partie de leur temps à mendier.

Notons que Monsieur DIAW vu l'effectif important des talibés pour l'ensemble des daaras de Yeumbeul n'a pris que 30 talibés pour généraliser ses résultats et le questionnaire pré test n'est pas apparu dans le mémoire.

Toutefois, il faut signaler que nous avons les mêmes cibles c'est -à- dire les talibés mais avec des univers de l'étude différents. Nous nous intéressons plus précisément aux conditions de vie des talibés mendiants à Grand Yoff.

Chapitre 4 : CADRE OPERATOIRE

I -/ OBJECTIF DE L'ETUDE

A – Objectif Général

Analyser les conditions de vie des talibés mendiants à Grand Yoff.

B – Objectifs Spécifiques

Objectif Spécifique 1 : Identifier les caractéristiques socio démographiques des talibés mendiants à Grand Yoff.

Objectif Spécifique2 : décrire les conditions d'hygiènes des talibés

Objectif Spécifique3 : étudier les conditions d'alimentation des talibés

Objectif Spécifique 4 : décrire les modalités de formation dans les daaras

Objectif Spécifique 5 : étudier les modes de prise en charge sociale et sanitaire

Catégories de l'étude

CONDITIONS DE VIE	
Sous Catégories	Thèmes
Hygiène	<ul style="list-style-type: none">- Cadre de vie- L'hygiène corporelle- Salubrité
Sur le plan social	<ul style="list-style-type: none">- Sécurité- Affection sociale- Prise en charge
Santé	<ul style="list-style-type: none">- Maladies et infections- Mode de traitement- Prévention

CONDITIONS D'ETUDE	
Education	<ul style="list-style-type: none">- Contenu de la formation- La pédagogie- Capacité- Equipement

Source : mémoire Moustapha DIOP, juillet 2008

II - CADRE CONCEPTUEL

Les concepts principaux sur lesquels nous avons travaillé dans le cadre de notre étude sont : le besoin, la mendicité, la pauvreté, enfant en situation difficile, le talibé, le talibé mendiant, le daara.

En travail social ces termes ont une importance capitale en ce qu'ils inspirent à la fois, les méthodes d'interventions directes et indirectes.

Le besoin

Le Dictionnaire (Hachette Universelle ; 3^e édition) définit le besoin comme une sensation qui porte les êtres vivants certains actes qui leurs sont ou leurs paraissent nécessaires.

Selon Jules Perron (1986) « *les besoins sont fondés sur les caractéristiques propres de la condition humaine* ». Ils réfèrent de variété très répandue de situations concrètes, de désirs, d'aspirations, de valeurs et normes.

Robert Mayer (1991) pour qui le besoin correspond objectivement à une nécessité naturelle.

Taylor l'a développé (en 1950) en disant que le besoin est comme la différence entre ce qui est et ce qui devrait être.

Pour Maslow ; les motivations d'une personne résultent de l'insatisfaction de certain de ses besoins. Les besoins peuvent être classés selon cinq niveaux par ordre d'importance.

❖ les besoins physiologiques ; sont des besoins de survie liés à la nature humaine (respirer, nourrir, dormir, se loger,...)

❖ les besoins de sécurité ; c'est le désir de chacun d'être protégé physiquement et moralement. Ils sont objectifs du fait qu'ils concernent notre sécurité et celle de notre famille et subjectifs du fait de la peur et de la crainte.

❖ Les besoins d'appartenance ; ceux sont les besoins d'amour et de relation des personnes. Cette appartenance peut être, soit à un groupe social, relationnel ou statutaire.

❖ Les besoins d'estime ; ceux sont les besoins de réputation, de considération, de reconnaissance, de gloire. C'est aussi le besoin de respect de soi-même et de confiance en soi.

❖ Les besoins d'auto accomplissement ; c'est le besoin de se réaliser, d'exploiter et de mettre en valeur son potentiel personnel dans tous les domaines de la vie.

❖ Mais Bradshaw développent une autre conception du besoin avec quatre types :

❖ le besoin normatif défini par l'expert, l'administrateur, le professionnel par rapport à une certaine norme de désirabilité ou d'optimalité ;

❖ le besoin ressenti qui se rapporte aux perceptions que les individus ont de leurs besoins ;

❖ le besoin exprimé qui équivaut à la demande concrète en services ;

❖ le besoin comparatif n'est que supposition car considère qu'un individu ou qu'un groupe devrait avoir les mêmes besoins qu'un autre.

En ce qui nous concerne le besoin n'est que la situation actuelle par rapport à la situation souhaitée. Ces enfants mendiants ont un besoin perpétuel. Si nous nous référons aux conventions relatives aux droits de l'enfant nous verrons que ces enfants n'ont pas atteint la situation souhaitée eu égard à ce qu'ils vivent quotidiennement. Leur vécu ne s'améliore pas, leurs besoins restent toujours insatisfaits.

La mendicité ; c'est l'action exercée par une personne pour demander de l'aumône, de la charité de manière humble ou avec persistance (Dictionnaire Universelle).

Un mendiant est une personne dont l'activité principale consiste à quêmander de l'argent ou de la nourriture par charité. Il peut s'agir d'une situation temporaire ou d'un quasi-métier avec son savoir faire usages, sa réglementation. Les enfants peuvent être mendiants, seuls ou en compagnie d'adultes (source : Fr.wikipedia.org). Ces causes

majeures sont l'incapacité à se prendre en charge pour satisfaire ses besoins de base pour des raisons d'handicapés ou de difficultés temporaires liées soit à un sinistre ou à incendie et tout cela à l'absence d'un cadre familial ou communautaire de soutien. Contrairement à une confusion fréquente, le mendiant n'est pas nécessairement un sans domicile fixe (SDF) et tous les SDF ne sont pas des mendiants.

Dans le quart monde il y a une diversité de situations et de pratiques sociales marginales qui fait que cette situation demeure.

Nous notons l'existence de la mendicité des enfants (talibés ou autres enfants), la mendicité des handicapés moteurs et sensoriels, mendicité des pauvres, la mendicité des vieillards, la mendicité des clandestins. La mendicité sur la voie publique est juridiquement interdite, c'est l'utilisation du domaine public pour une finalité particulière.

Cependant, la mendicité des enfants est le phénomène qui est le plus sensible au regard de la société et des organisations des défenseurs des droits de l'enfant. Cela est dû au fait qu'elle touche la couche la plus vulnérable de la société. L'enfant qui mendie est un enfant en conflit avec la loi et le fait de laisser l'enfant mendier est une infraction pénale. Organiser la mendicité d'autrui en vue d'en tirer profit peut incomber deux à cinq ans de prison et d'une amende de 500 000 à 2 000 000 f CFA (source : Ndiame NDIAYE, 2005). L'évolution de la mendicité des enfants est liée à l'expansion des daaras (écoles coraniques dans l'espace soudano sahélien en général, dominé par la religion musulmane, et à Dakar en particulier.

La pauvreté ; Elle est définie dans le Larousse 2003 « comme l'absence des biens, des insuffisances des choses nécessaire à la vie ; état de celui qui ne possède rien ; apparence qui dénote le gêne, le manque d'argent ».

La FAO la définit comme « *un être qui ne peut pas satisfaire ses besoins fondamentaux et dont le revenu journalier est inférieur à 600f CFA.* »

La pauvreté d'existence ou de condition de vie se manifeste à travers l'exclusion qu'elle engendre par rapport à certain mode de vie. Elle résulte de l'impossibilité de satisfaire ses besoins essentiels.

Clarifier le concept de pauvreté est une lourde tâche, mais dans notre étude nous allons considérer la pauvreté comme une incapacité pour un individu, une famille, une communauté de satisfaire ses besoins essentiels et primordiaux de la vie. La pauvreté

est la cause principale de l'exploitation des enfants, de la mendicité infantile. Pour faire face aux pires formes de travail des enfants il faut d'abord combattre la pauvreté.

Enfant en situation difficile : c'est des enfants qui vivent dans des conditions difficiles, précaires ; des enfants qui sont laissés à eux-mêmes sans soutien, ni protection. Pour Alfonse Tay, UNESCO. « *Des personnes déclarées mineures par la loi et qui sont entourées d'un encadrement humain insuffisant ou nul... les enfants abandonnés ou perdus, les orphelins, mutilés, handicapés, les enfants exploités au travail, les enfants qui subissent des formes diverses d'abus de la part des adultes et les enfants de la rue* ».

La plupart des enfants en situation difficile sont des enfants mendiants ; des enfants issus de familles pauvres ou démunies. Notons que presque la totalité des enfants mendiants sont des talibés (selon le rapport de l'UNICEF ; UCW 90% dans région de Dakar).

Parmi les enfants en situation difficile nous avons aussi les **enfants accompagnés** qui constituent une catégorie d'enfants récents utilisée à des fins de mendicité et qui fréquentent la rue de manière récurrente en compagnie de leurs parents, de leur tuteur ou proche.

Le Talibé : C'est le disciple d'un marabout ou élève d'une école coranique (Hachette Universelle). Selon le vocabulaire arabe, « talib » c'est celui qui cherche qui demande. Il est généralement un garçon âgé de 5 à 15 ans confié à un marabout par ses parents durant des années et ce dernier est chargé de sa formation. Certains de ces talibés proviennent de daaras qui échappent à tout contrôle qu'il soit religieux, étatique ou familial.

Le talibé mendiant : Dans les centres urbains particulièrement à Dakar certains talibés passent la moitié de la journée à mendier. Selon l'UNICEF c'est l'absence de contrôle dans les daaras qui explique certaines dérives dont l'une d'entre elles est le recours abusif à la mendicité. S'il est vrai qu'on ne peut pas exclure la mendicité de la formation religieuse, son objectif n'était pas de faire vivre le marabout et sa famille mais d'apprendre au talibé à rester humble et à pouvoir vivre dans des conditions précaires. « Le disciple tant qu'il cherche Dieu, ne saurait vivre que de mendicité,

quelle que soit la richesse de ses parents » (Cheikh Hamidou KANE, 1961) Il demandait de la nourriture et non l'argent.

D'après les études de la Direction de l'Action Sociale (DAS) et de l'UNICEF en 1993, le phénomène est plus circonscrit aux talibés d'origine rurale, migrant en ville. L'accroissement de la pauvreté, l'absence de contrôle et le recours à la mendicité se combinent et favorisent la généralisation de cette dérive. Elle est en désaccord avec les fondements de l'enseignement religieux. Aujourd'hui l'UCW estime à 6840 talibés mendiants dans la région de Dakar.

D'après Enda GRAF, Recherche –action le talibé est un enfant confié au marabout par ses parents. Suivant la tradition, le talibé passe de maison en maison, une heure par jour et y récite des versets du coran et reçoit de petits dons. Dans un tel contexte, faire mendier l'enfant est un moyen de leur enseigner l'ascétisme et l'humilité. Or ce que nous voyons aujourd'hui dans le milieu urbain la mendicité ne saurait représenter un élément de l'éducation religieuse. Elle est l'activité principale de l'enfant. *« Je suis allé à 6 ans au daara à la demande de mon père...mais il faut reconnaître que la vie au daara est très dure. On occupe des maisons inachevées sans lits, on dort sur des cartons, tu portes des habits sales sans se laver. »*

Dans notre étude nous considérons le talibé mendiant comme un apprenant de l'école coranique qui est sous la tutelle d'un marabout et qui passe la majeure partie de son temps à mendier plutôt qu'à étudier.

Daara : c'est l'école coranique où les élèves sont nourris et logés (Hachette Universelle).

Selon certains le daara est l'école coranique traditionnelle où s'enseigne le coran et la « souna ». C'est un lieu où se sauvegarder la culture musulmane et les vertus les plus nobles de l'islam. Le maître du daara est appelé marabout et les apprenants sont appelés des talibés. C'est un lieu où on formait l'enfant à être humble et à l'humilité. Il n'a jamais été un lieu d'oppression. Les gens qui venaient des daaras sont considérés comme des érudits de l'islam.

Deuxième partie

METHODOLOGIE

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre 1 : UNIVERS DE LA RECHERCHE

I – Présentation de la Zone de l'Etude

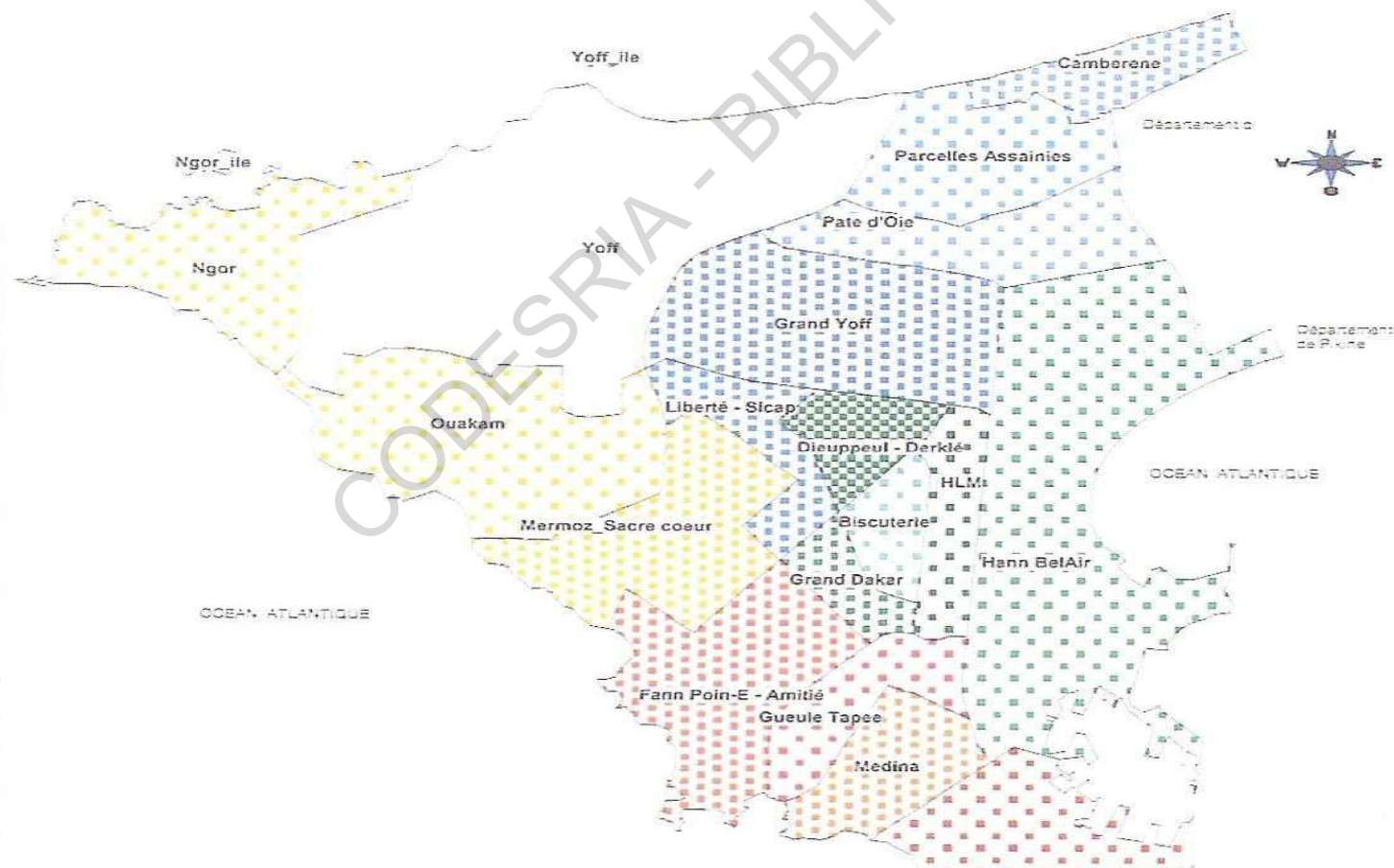
Il est important de souligner que l'accroissement massif de la population de Dakar a vu aussi la participation des hommes religieux. L'exode rural et le mouvement migratoire ont été accentués par le déplacement des maîtres coraniques ou des marabouts avec leurs talibés.

Le phénomène (migratoire) a fait que des marabouts ont quitté leur village, leur pays pour venir à Dakar à la recherche de bien être et de profit. Les enfants qui accompagnent leur marabout sont le plus souvent victimes d'exploitation. Les parents confient leurs enfants aux marabouts pour qu'ils apprennent le coran du fait de son obligation dans la religion musulmane. Ainsi nous notons un accroissement exponentiel des daaras à Dakar. Ce phénomène a été renforcé par la crise dans le monde rural qui pousse certains maîtres coraniques à s'installer à Dakar.

Analyse des conditions de vie des enfants en situation difficile :
Cas des talibés mendiants à Grand Yoff

2008

DEPARTEMENT DE DAKAR
DECOUPAGE EN COMMUNES D'ARRONDISSEMENT



Notre étude est menée à Dakar dans la commune d'arrondissement de Grand Yoff. La commune d'arrondissement dont le territoire épouse les contours d'un rectangle, a une superficie de 8km², et est limité :

A l'est par l'autoroute, échangeur de Hann, et le rond point de la Patte d'Oie ; à l'ouest par la VDN (voie de dégagement nord) allant du CICES au camp Leclerc ; au nord par l'autoroute allant du rond point de la patte d'Oie au CICES ; au sud par le tronçon camp Leclerc, échangeur de Hann et par la route du front de Terre.

La population est de 335 000 hts d'après le recensement de la mairie en 2004. C'est une population relativement jeune à 59%, avec une majorité de femmes au taux de 59% contre 41% d'hommes et comprend plusieurs ethnies. Ce qui fait que grand Yoff est « Dakar en miniature ».

D'après le Plan Local de Développement, l'agglomération suburbain de Grand Yoff est très peuplée mais elle est réduite à un quart (¼) de sa superficie avec l'implantation en son sein des périmètres des terrains du CICES, du Camp Pénal, de la caserne de Gendarmerie du Camp Leclerc, du Front de terre et de l'hôpital général. Elle est confrontée à un problème de la gestion de sa population et des espaces territoriaux.

La promotion de toutes les couches n'est pas mise en œuvre. Les flux migratoires constituent une préoccupation pour les autorités. Les infrastructures sanitaires se distinguent à travers l'existence d'une maternité et d'un poste de santé pour plus de 60 000 habitants (source PLD).

Cependant la gestion de la crise urbaine qui résulte de la forte concentration démographique et d'une urbanisation mal négociée est un défi qui interpelle les acteurs de cette commune d'arrondissement. Les populations de Grand Yoff sont confrontées à des problèmes dus à la précarité du cadre de vie et de la pauvreté. Parmi ces problèmes on peut noter :

- ❖ l'insuffisance des infrastructures et équipements collectifs ;
- ❖ l'irrégularité foncière ;
- ❖ la dégradation du cadre de vie et de l'environnement ;
- ❖ la raréfaction de l'emploi et la faiblesse des revenus familiaux ;
- ❖ la faiblesse des couvertures sanitaires ;
- ❖ le développement de l'insécurité et de la marginalisation ;

❖ la densité et la saturation du trafic du transport routier et le délabrement du réseau de la voirie.

Les équipements collectifs dont dispose Grand Yoff (marché, halles) font l'objet de lieux de convergence des personnes démunies et/ ou marginalisées à savoir les mendiants et les enfants talibés. Ces derniers occupent les carrefours, les feux de signalisations et les bordures des routes pour quémander.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'existence des structures éducatives et socio culturelles est à saluer dans cette localité. Parmi ces structures nous pouvons noter le **Centre d'Ecoute, d'Information et d'Orientation Pour Enfants en Situation Difficile « Ginddi »**. Sur l'initiative du Chef de l'Etat M. Abdoulaye Wade le centre « Ginddi » est créé en mai 2003. C'est un projet social au service de l'enfant.

Le Centre "Ginddi" a pour mission :

- ❖ l'écoute ; l'assistance psychologique et la stabilité de l'enfant ;
- ❖ l'information ; la sensibilisation et la vulgarisation sur les mécanismes et instruments de la protection de l'enfant ;
- ❖ orientation des enfants ou des parents pour une réinsertion sociale ou familiale réussie ;
- ❖ développement d'un cadre de partenariat ou de collaboration efficace pour réduire progressivement le problème de l'enfant dans la rue ;
- ❖ la conception et l'exécution d'un programme de prévention contre toutes les formes d'atteintes aux droits de l'enfant ;
- ❖ assistance médico-sociale des enfants de la rue.

Approches

Le Centre « Ginddi » est un service administratif à caractère social. Il n'y a pas de moyens de contraintes pour les parents ou les enfants. Il a le principe d'instaurer des rapports de confiance pour susciter volontairement les enfants et les parents à recourir à ses prestations.

Les Moyens

Pour bien mener sa mission, le centre "Ginddi" dispose un numéro vert 800.00.88.88 qui fonctionne 7 jours/ 7 et 24 heures /24. Des actions de rue ou de terrain sont menées vers sites qui abritent les cibles (les enfants).

Des comités d'alertes sont installés, en collaboration avec les populations, dans le département de Dakar, Pikine et Guédiawaye en partenariat avec les structures, les ONG et les associations qui œuvrent en faveur de l'enfance.

La confection et la diffusion de supports de communication (dépliants, cartes de visites et tee shirt) facilitent la diffusion de l'information.

Prestations et Services

Le centre "Ginddi" met à la disposition des enfants un certain nombre de services à savoir :

- ❖ La stabilisation de l'enfant par l'hébergement ;
- ❖ l'enquête sociale pour déterminer l'environnement social, familial de l'enfant ;
- ❖ la prise en charge médicale ;
- ❖ l'exécution des mesures d'insertions sociales ou familiales ;
- ❖ la médiation Enfants/ Parents ;
- ❖ l'organisation des activités socio-éducatives ;
- ❖ la formation professionnelle des jeunes filles en situation difficile ;
- ❖ l'initiation à l'informatique des cibles.

Les Partenaires du centre "Ginddi"

Le centre noue des relations de partenariat avec certaines structures et ONG dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. Ainsi, l'ONG forut Sénégal et Connexion Sans frontière appuient le centre en formation sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Le centre bénéficie aussi de soutien des partenaires au développement du Sénégal notamment l'UNICEF, l'OIM pour le retour en famille des enfants étrangers.

L'aide et l'assistance des enfants en situation difficile sont les raisons d'être du centre. L'existence de ce centre de transit pour les enfants en situation difficile, la présence des lieux de station, de fréquentation des enfants en difficulté, les aspects géographique et infrastructurel, la présence des équipements collectifs dans le domaine

de la sécurité, de l'éducation, de la culture et le développement de la mendicité font que Grand Yoff reflète la réalité de Dakar. D'où le choix de cette commune d'arrondissement pour mener nos études.

II - Population à l'Etude

Notre étude porte sur les enfants en situation difficile en général et les talibés mendiants en particulier dans la commune d'arrondissement de Grand Yoff. Ces talibés occupent 78,5% des enfants mendiants dans le département de Dakar (UCW, novembre 2007).

Nous nous intéressons aussi aux marabouts, aux structures sociales qui interviennent dans le cadre de l'enfant en situation difficile, de même que tous les acteurs de la vie socio culturelle et religieuse.

III - Méthode et Type de recherche

Nous avons choisi la méthode qualitative qui nous semble la plus pertinente du fait de la complexité du phénomène. Il nous permet d'obtenir des informations approfondies. Le type de recherche est exploratoire.

Chapitre 2 : STRATEGIE DE L'ETUDE

I - RECHERCHE DOCUMENTAIRE

C'est la première opération qui a été menée pour cette étude. Nous l'avons commencée dans la bibliothèque de l'ENEA et également dans les bibliothèques de l'ex-Ecole Normale Supérieure, de l'université Cheikh Anta Diop, de CODESRIA et de l'UNICEF. Elle s'est poursuivie dans les autres centres de documentation qui s'occupent de l'enfant et dans les ministères de l'éducation, de la famille et de la justice.

La plupart des ouvrages généraux ont été trouvés dans la bibliothèque de l'ex Ecole Normale Supérieure, de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Ces ouvrages nous ont permis d'avoir un aperçu global sur les conditions de vie des enfants en situation difficile dans le monde, en Afrique, plus particulièrement au Sénégal. Ils nous ont renseignés sur les chartes et les conventions relatives aux droits de l'enfant et les mesures qui ont été prises en faveur de ces enfants.

La bibliothèque de l'ENEA, de l'ENTSS, de l'UNICEF et le centre de documentation de ENDA-Tiers monde nous ont fourni des informations beaucoup plus récentes sur la mendicité des enfants en générale et celle des talibés en particulier. Ces documents comportent des informations sur les enfants mendiants, les enfants de la rue, les pire formes de travail des enfants au Sénégal fournis par les études respectives de l'UNICEF, de ENDA-Tm/ Graf, de la Banque Mondiale, de l'OIT et les mémoires d'étudiants

II - ECHANTILLONNAGE

A - Méthode d'échantillonnage

Nous avons utilisé l'échantillonnage non probabiliste qui est beaucoup plus adapté à notre recherche (recherche qualitative, de type exploratoire).

B - Techniques d'échantillonnage

Nous avons utilisé les techniques d'échantillonnage non probabilistes. Elles sont beaucoup plus commodes. Pour minimiser les erreurs nous avons reproduire le plus fidèlement possible les caractéristiques de la population. Nous avons employé l'échantillonnage accidentel pour les talibés rencontrés à Grand Yoff. Nous choisissons les moments les plus fréquemment utilisés par les talibés pour mendier.

C - Taille de l'échantillon

Nous ne pouvons pas connaître la taille de l'échantillon du fait que la base de sondage n'est pas disponible pour ce qui concerne Grand Yoff. Mais nous avons pris plus de 30 individus pour rendre les résultats plus fiables.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Chapitre 3 : LA COLLECTE DES DONNEES

I - Techniques de Collecte des Données

Pour opérationnaliser nos objectifs et répondre à notre question de recherche nous avons retenus :

- L'observation directe qui nous permet de décrire l'ampleur du phénomène et les sites les plus fréquentés par les enfants mendiants. Elle donne des renseignements pertinents (Macé, 1988) ;
- l'entrevue pour avoir des informations approfondies auprès des talibés, des personnes ressources et des responsables de structures.

II – Instruments de Collecte des Données

L'instrument de collecte de données est le guide d'entretien qui est administré aux talibés mendiants. Ainsi pour compléter et/ ou approfondir les informations nous avons aussi administré un guide d'entretien auprès des marabouts, des responsables de structures et des représentants de l'Etat.

III – Pré-test des instruments

Pour vérifier la validité et la fidélité de nôtre instrument, nous les administrons à un petit nombre dans la population mère non inclu dans l'échantillon. Il nous permet de recueillir les commentaires du pré-test pour apporter des corrections avant l'administration proprement dite.

IV – Administration des instruments

L'enquête auprès des talibés et des maîtres coraniques ou marabouts a été effectuée en langue nationale wolof et celui des responsables de structures en français. Nous avons utilisé de guide d'entretien pour les marabouts et les responsables de structures. Des problèmes de traduction se posent avec les enfants étrangers et aussi avec leurs marabouts. Les rencontres avec les talibés mendiants se passent chaque jour à Grand Yoff. Les jours de mercredi après midi, jeudi et vendredi qui sont des jours fériés pour les talibés. C'est les jours les plus favorables à pour administrer les guides d'entretien.

Les rencontres avec les responsables de structures et les marabouts sont fixées sur rendez- vous, selon leur calendrier de travail.

V – Mode d’analyse des données

Nous avons utilisé les méthodes statistiques pour analyser les données relatives à l’identification des enquêtés. Pour se faire les données sont exploitées avec les logiciels, SPSS, Excel. Ces logiciels nous permettent d’élaborer des tableaux statistiques et des graphiques pour illustrer nos arguments et rendre beaucoup plus scientifiques notre recherche.

Nous allons procéder à l’analyse de l’ensemble des idées exprimées par les gens lors de l’entretien, ensuite nous avons procédé par la décomposition de l’ensemble des éléments. Cette description s’est faite de manière objective. Nous avons procédé à l’élaboration de différents thèmes. A travers ces thèmes nous dégageons le sens des propositions contenues dans chaque guide d’entretien. Cette exploitation des données se fait par catégorie.

VI - LIMITES ET DIFFICULTES

1 - LES LIMITES

Les limites sont liées à la méthode choisie.

La méthode qualitative ne présente pas un nombre représentatif par rapport à la population totale. L’échantillonnage accidentel : les talibés rencontrés peuvent ne pas représenter nôtre population à l’étude. Les talibés sont très mobiles et se déplacent le plus souvent en groupe. Dans ce cas ils ne veulent pas répondre à certaines questions de peur d’être sanctionnés. Le moment choisi (pendant le temps de mendicité) fait que les talibés ne veulent pas faire des entretiens. Leur préoccupation est d’avoir la somme qu’ils doivent verser au marabout.

2 – LES DIFFICULTES

L'étude de la mendicité des talibés n'est pas une recherche aisée car la nature ce sujet pose un certain nombre de difficultés liées aux considérations culturelles et religieuses. Face à cette situation beaucoup de défenseurs des droits de l'enfant luttent contre la mendicité infantine. Cela entraîne une incompréhension entre ces derniers et les maîtres coraniques ou marabouts. La plupart des marabouts pensent que ces structures luttent contre la conservation des pratiques religieuses dans les daaras. Ce qui justifie leur réticence.

De même, les gens qui exploitent la mendicité des talibés ne veulent pas aborder ce domaine par craintes d'être sanctionnés par les autorités étatiques. Les défenseurs des droits de l'enfant qui tiennent profits de ce phénomène n'envisagent pas qu'il soit éradiqué.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Troisième partie :

ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

I - CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DES TALIBES

1 - AGE DES TALIBES

Tableau n°1 : l'âge des talibés mendiants à Grand Yoff

	N	Minimum	Maximum	Moyenne
age du talibé	37	5	16	10,19
N valide (listwis)	37			

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA, juillet 2008

Tableau n°2 : les intervalles d'âge

age du talibé

		Fréquence	Pour cent
Valide	4à5ans	3	8,1
	6à8ans	13	35,1
	9à13ans	14	37,8
	14à18ans	7	18,9
	Total	37	100,0

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA, juillet 2008

La croissance démographique du Sénégal est l'une des plus élevées en Afrique avec un taux annuel de 2,4%¹. La structure démographique présente les caractéristiques d'une population très jeune. Les moins de 15 ans occupent 42% de la population.

Les talibés mendiants font parti de cette structure démographique. Nôtre étude montre que la plupart des talibés à Grand Yoff sont âgés de moins de 16 ans. Les talibés sont confiés le plus souvent à l'âge de 5 ans. Les plus âgés ont entre 14 et 18 ans et

¹ UNICEF, novembre 2007

représentent 18,9%. L'enseignement coranique commence très tôt chez les enfants musulmans contrairement à l'élémentaire qui est de 7 ans. Ainsi les parents musulmans désirant offrir une éducation religieuse à leurs enfants, les confient à un marabout.

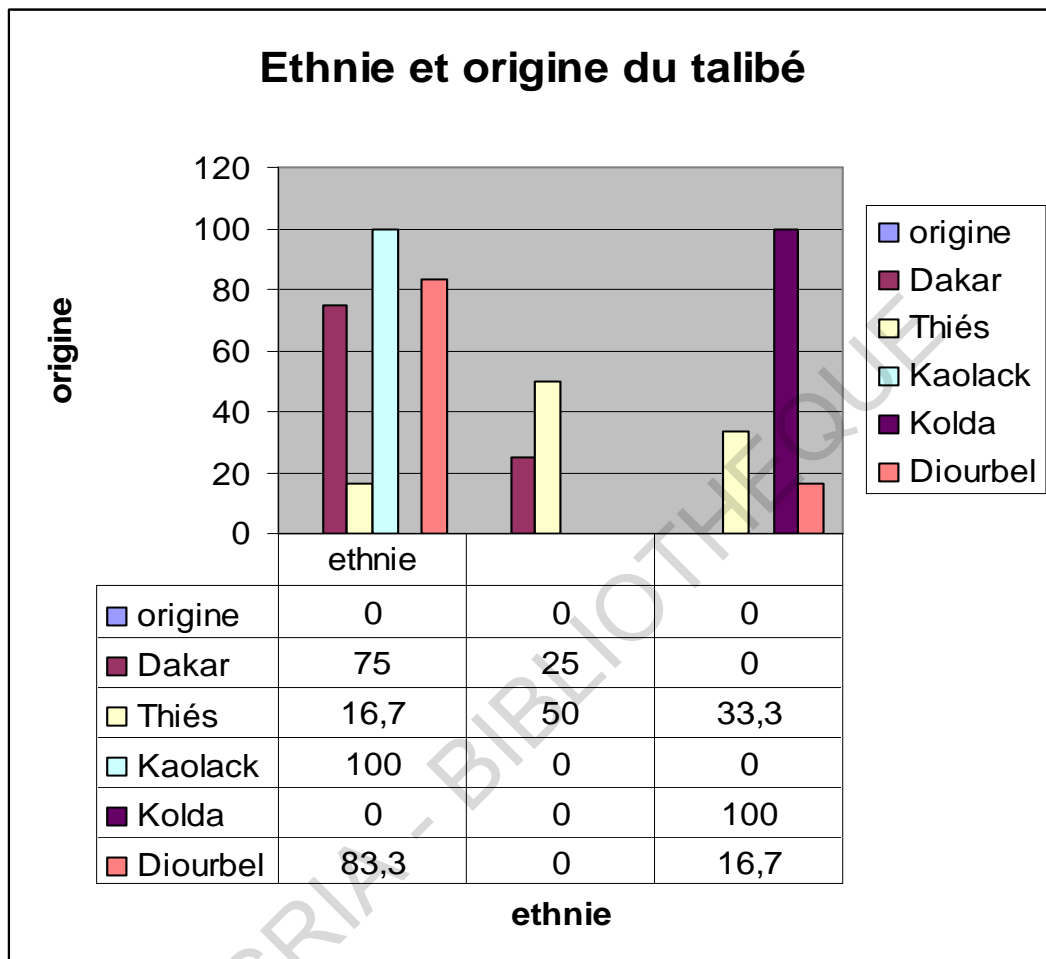
Le « confiage² » est une pratique très répandue particulièrement chez les talibés. Ils sont envoyés le plus souvent par leurs parents génétiques en vue de l'apprentissage du coran auprès des maîtres coraniques ou tuteurs. Cela est dû à la confiance que les parents ont aux marabouts. « *Les parents ont une parfaite confiance en moi du fait de l'enseignement de qualité que je donne aux enfants* » souligne un marabout.

Il ressort des explications des marabouts qu'il n'y a pas de conditions a priori pour recevoir un enfant dans le daara même si dans la quasi-totalité des cas ces mineurs sont envoyés dès leur arrivée au daara à la recherche de pitance. Cela s'illustre à travers les propos d'un maître coranique qui dit « *on ne demande rien aux parents en échange sauf qu'il sache que leurs enfants doivent travailler pour survivre* ». Il apparaît dès lors que les critères de « confiage » engagent une certaine responsabilité du mineur dès son accès au daara en raison de l'activité de la mendicité qu'il doit effectuer non seulement pour lui-même (sa survie) mais aussi en guise d'acquittement pour son maître. Dans certains daaras les moins de 10 ans sont privés de la mendicité.

² Pratique qui consiste à confier son enfant à quelqu'un .c'est une pratique fréquente chez les talibés

2 – L’ORIGINE ET L’ETHNIE DES TALIBES

Graphique 1 : origine et ethnie du talibé



Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA, juillet 2008

Les marabouts et leurs talibés sont touchés par le phénomène de l'exode rural. Ces derniers quittent leur village pour s'installer dans les centres urbains. La plupart d'entre eux sont originaires du centre et du sud notamment la région de Kaolack, Thiés, Diourbel qui représente chacun 16% et ceux qui sont originaires de la région de Dakar représentent 10,8%. Les zones frontalières du sud comme Kolda, Ziguinchor, foyer de conflit politique où installe l'insécurité, provoque des déplacements massifs des populations notamment ceux des maîtres coraniques avec leurs talibés.

La plupart des enfants qui viennent des régions du bassin arachidier (Thiés, Kaolack, Diourbel) sont des wolofs soit respectivement 16,7%, 100% et 83,3%. Ce qui confirme les études de l'UCW. Le fort taux des talibés migrants à Dakar s'explique

aussi par le fait que certains marabouts ne veulent pas prendre des enfants originaires de Dakar. Ces enfants ont une réalité socioculturelle différente de ceux des enfants du monde rural et ne procurent pas une rentabilité économique importante pour le marabout. Le plus souvent ils payent 1000f CFA/ mois, alors que ceux venus d'ailleurs peuvent verser 6000f CFA/mois. « *Je viens de saloum³ et mes talibés sont tous des "saloum saloum", c'est moi qui prend en charge leur éducation religieuse et aussi leur nourriture. Je ne prends pas les enfants de Dakar parce qu'ils n'ont pas les mêmes habitudes que ces enfants là. Ils peuvent les influencer* », affirme un marabout.

Les problèmes de l'agriculture figurent au cœur de l'exode rural des maîtres coraniques et de leurs talibés. Les talibés, dans le monde rural, exerçaient des travaux champêtres pour leurs marabouts. Ces derniers avaient de vastes surfaces cultivables qui leur permettaient de prendre en charge leur famille et leurs talibés. Mais la réduction de l'espace cultivable et la sécheresse les poussent à migrer vers les centres urbains notamment à Dakar. « *Nous ne pouvons pas être au village avec beaucoup de talibés parce qu'il y a peu d'espace et peu de champs* » souligne un marabout.

Autrefois, dans les villages, les marabouts et leurs disciples formaient une communauté assez autonome dans laquelle les travaux champêtres alternaient avec le temps d'étude.

Mais les difficultés qui sévissent dans les villages et dans certains centres urbains entraînent deux formes de migrations chez les marabouts et leurs disciples.

❖ les marabouts qui viennent s'installer temporairement pour la saison sèche. Ces derniers profitent du long temps de repos (6 à 7 mois) dans les zones du bassin arachidier. Ce qui fait que leurs talibés vont mendier pour le maître et pour leur survie. L'enseignement du coran n'est plus la préoccupation majeure, il est relégué au second plan par la recherche de profit. Cela est attesté par le temps de mendicité de ces talibés (environ 10heures/ jour)⁴ à la recherche d'un écot pour le marabout.

❖ D'autre part il y a ceux qui viennent s'installer définitivement à Dakar. En plus de l'enseignement coranique, les maîtres coraniques résidant définitivement à Dakar pratiquent d'autres activités génératrices de revenu.

³ Ancienne appellation de la région de kaolack

⁴ Enda tm jeunesse action ; JEUDA 114

Notons qu'à Grand Yoff il existe deux types de daaras à savoir les daaras d'origine rurale et les daaras des quartiers.

➤ Les daaras urbains d'origine rurale

A Grand Yoff nous constatons que des marabouts venus des zones rurales et qui s'installent en ville ont ouverts des daaras. Ces talibés sont le plus souvent confiés au marabout par leurs parents. Ces daaras échappent ainsi au contrôle de l'Etat, de la famille ou de la religion. Cela explique les possibilités de dérives et le recours abusif à la mendicité. Ces dérives sont en désaccord avec les fondements religieux.

➤ Les daaras des quartiers

En plus, il y a des daaras des quartiers urbains qu'il n'est pas rare de percevoir dans les coins de la rue avec des groupes d'enfants assis à même le sol, planche à la main, et apprennent le coran. Ces daaras accueillent les enfants du quartier qui sont soit scolarisés et qui étudient le coran pendant les périodes de vacances. Les effectifs sont souvent instables. L'apprentissage du coran est discontinu et très souvent ralenti par les activités scolaires. Les frais d'éducation sont versés par mensualité et tournent généralement autour de 1000f CFA.

Tableau n°3 : les pays d'origine des talibés

pays d'origine

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Sénégal	28	75,7	75,7	75,7
	Guinée	6	16,2	16,2	91,9
	Mali	2	5,4	5,4	97,3
	Gambie	1	2,7	2,7	100,0
	Total	37	100,0	100,0	

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA, juillet 2008

Les talibés mendiants ne sont pas composés que des Sénégalais. Certains proviennent des pays voisins : le Mali, le Guinée et la Gambie. La plupart de ces enfants émigrent avec leur marabout. Dans notre étude les talibés guinéens occupent 16,2% et ceux qui proviennent du Mali représentent 5,4%. Ces enfants n'ont pas pour la plupart d'entre

eux des pièces d'état civil. Ils sont souvent ceux qui passent le plus de temps dans la rue. Pour certains, la mendicité constitue une stratégie de survie.

Ainsi des maîtres coraniques déclarent être les parents des enfants pour échapper à la vigilance des autorités. Certains enfants déclarent être amenés au Sénégal par le marabout avec leurs camarades. « *Je suis venu au Sénégal moi et mes autres camarades avec le marabout. Nous étions quatre. Après le marabout nous a laissé ici et est retourné au pays* ». Les enfants qui sont dans le daara ne sont jamais retournés à leur famille s'ils n'ont pas fugués. Cela est dû au système de « confiage » qui fait que certains parents en donnant leurs enfants au marabout ne demandent que leurs "os". Ce qui leur préoccupe c'est l'apprentissage du coran.

Notons que l'apprentissage du coran ne nécessite pas le déplacement du maître coranique avec ses disciples d'un pays à un autre. Certes l'apprentissage du coran est une recommandation de Dieu dont tout musulman doit s'acquitter. Le verset « ikhrat » (apprend) en est la preuve.

Cette situation augmente les risques de trafic des enfants. Le phénomène de la migration précoce des enfants est plus perceptible dans les structures d'accueil des enfants en situation difficile comme le Centre « Ginddi » qui accueille les enfants âgés de 05 à 18 ans. Les enfants qui sont en transit dans ce centre sont le plus souvent des Sénégalais, des Guinéens, des Maliens, des Gambiens. Près de 60% des enfants dans le centre « Ginddi » sont des talibés guinéens.

II – LES CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DES MAITRES CORANIQUES

Les maîtres coraniques sont d'anciens talibés qui ont terminé leurs études et qui ont ouvert un daara. Ils sont aussi appelés marabout ou "serigne daara"⁵. Ils sont considérés comme des références, des sages, des érudits de l'Islam. C'est pourquoi la plupart des musulmans leur accordent une très grande importance et une confiance parfaite.

⁵ Serigne daara : maître d'école coranique, marabout qui gère le daara

Agés en moyenne 25 ans, la plupart d'entre eux capitalisent une expérience de plus de 5 ans dans l'enseignement coranique. Ils ont un système d'enseignement traditionnel basé sur la mémorisation.

Leur ethnie reflète leur milieu d'origine. Les marabouts alpoulers⁶ sont originaires de Kolda et/ou de Guinée. Alors que la majeure partie de ceux qui sont originaires de Kaolack ou Diourbel, est wolof.

Certains se sont installés temporairement à Dakar pour la saison sèche ; d'autres sont définitivement implantés. Signalons que les maîtres coraniques venants des pays limitrophes sont devenus des autochtones et ne comptent pas y retourner. Ils ne vont à leur pays que pour rendre visite à leur famille ou pour amener des talibés. Ils ont toute leur famille à Dakar.

III - LES CONDITIONS DE VIE ET D'ETUDES DES TALIBES

L'analyse des conditions de vie et d'étude des talibés s'est faite par catégorie (catégorie, sous catégorie, thème). La santé, la sécurité, la prise en charge, l'affection sociale, l'éducation sont les principaux thèmes.

III - 1 - LES CONDITIONS DE VIE

III - 1 - 1 LES CONDITIONS D'HIGIENE

L'utilisation de la méthode d'observation directe dans les daaras, les endroits les plus fréquentés par les enfants mendiants et dans la rue nous renseigne sur les conditions d'hygiène des talibés mendiants à Grand Yoff.

Les conditions d'hygiènes se reflètent surtout à travers le cadre de vie et l'hygiène corporelle.

⁶ Peuls, toucouleurs, laobés

A- LE CADRE DE VIE

Les talibés mendiants quittent leur foyer et leur communauté d'origine parce que confiés par leurs parents au maître coranique ou marabout. Ils évoluent dans un autre cadre de vie différent de celui de leur famille. Ils sont tous hébergés au lieu qui sert d'école coranique. Les conditions de vie sont précaires. La plupart des daaras à Grand Yoff sont constitués de "barak"⁷ (voir annexe : photo 3). Certains habitent dans des maisons inachevées posant ainsi des problèmes de sécurité. Les enfants sont exposés aux intempéries (froid, chaleur, vent, pluies). Ceux qui entraînent des troubles de sommeil.

La configuration de certains logements pose problème pour des effectifs pléthoriques. Des chambres ou dortoir de 16 m² abritent 15 enfants. Cela pose un problème d'aération et de risques de contaminations en cas de maladie contagieuse. Les risques de promiscuité dans les dortoirs ou daaras deviennent importants. Les enfants dorment sur des nattes ou parfois à même le sol. Certains ont des couvertures, d'autres n'en ont pas.

La plupart des daaras n'ont pas d'eau, ni électricité. Ces daaras s'approvisionnent en eau à partir des puits équipés d'une pompe manuelle qui existent dans les différents quartiers. Cela pose des problèmes d'hygiène et d'eau potable. Certains habitants créent des fosses perdues. Ces dernières peuvent infecter la nappe phréatique si celle-ci n'est pas profonde. Ce qui peut provoquer les maladies diarrhéiques.

De plus, l'absence de latrines dans certains daaras constitue une véritable contrainte. Les talibés de ces daaras rencontrent des difficultés pour satisfaire leur besoin. La religion musulmane est très exigeante en matière de propreté du corps, des vêtements et des lieux où se pratique l'apprentissage du Livre Saint de l'islam.

L'absence d'électricité se manifeste à travers l'utilisation de la bougie et des lampes tempêtes qui sont les principales sources d'énergie. L'utilisation de ces sources d'énergie nécessite des dispositions pour éviter d'éventuels accidents (incendies).

⁷ Habitation faite en bois et contre plaqué, elle est plus fréquente dans les banlieues

Cette situation est due au fait que les maîtres coraniques obtiennent des logements qui servent de daaras sous forme de location à un coût abordable ou de prêt.

Le manque de moyens financiers qui a poussé certains d'entre eux à migrer, se reflète à travers leur milieu de vie. L'obtention d'un logement descend dans les centres urbains nécessite des moyens financiers importants. Ce qui n'est pas du ressort de ces marabouts. La plupart des daaras à Grand Yoff sont des "barak", des logements non équipés ou encore des maisons inachevées. Ces dernières sont plus accessibles par rapport à leurs ressources limitées. L'obtention de maison inachevée diminue les dépenses du marabout et assure la protection de la maison pour le propriétaire (c'est une forme de gardiennage de la maison).

Sur le plan culturel et religieux ; prêter sa maison à un marabout ou maître coranique constitue un acte noble. Cela participe à l'entraide entre les disciples et à l'assurance d'une récompense à l'au-delà.

En effet, à ces problèmes évoqués ci-dessus s'ajoutent ceux des aspects sanitaires qui sont souvent aigus. L'assainissement du milieu, les voies d'évacuation des eaux usées et la désinfection est un véritable défi. Certains creusent des trous dans les daaras pour mettre des ordures ménagères. Les dortoirs des talibés sont souvent exposés aux moustiques. A 98% des daaras visités les talibés ne dorment pas sous une moustiquaire imprégnée.

Certains marabouts parviennent à obtenir leur propre daara avec l'aide d'une bonne volonté ou par l'intermédiaire de leur ancien disciple. C'est le cas d'un marabout à Grand Yoff : « *Je m'appelle M Dramé, j'habite au saloum. Je vis ici avec ma famille, mes deux femmes et mes 6 enfants. Je suis à Dakar depuis longtemps ; cela fait 16 ans. J'ai 25 talibés y compris mes enfants. Au début on me prêtait des maisons inachevées que j'habitais avec les talibés, c'était difficile. Mais maintenant un de mes anciens talibés m'a donné cette maison. Il est en Italie* ». Ce qui lui confère un statut de "santianes" du fait de son implantation définitive.

Malgré l'obtention du logement, la prise en charge de la famille et des talibés reste entière du fait que l'activité principale est l'enseignement du coran aux talibés. Notons que l'absence d'équipements (bancs, nattes, lits) ne doit pas empiéter sur la propreté

du daara. Certains prennent le soin de nettoyer régulièrement le daara pour éviter tout contact des souillures avec le Livre Saint (le coran). Ce dernier ne doit pas être posé que dans un endroit propre et doit être tenu par une personne propre d'après les recommandations de l'islam.

De même, les marabouts qui ont leur daara dans l'enceinte de la mosquée n'ont pas le problème de logement. Ils ne payent pas la location, l'eau, l'électricité. Ces différents aspects sont pris en charge par le comité de gestion de la mosquée.

B - L'HYGIENE CORPORELLE

L'observation directe à travers les rues, les quartiers, les places publiques, dans les daaras de Grand Yoff nous permet de déterminer le niveau d'hygiène corporelle des talibés mendiants. Le comportement des talibés mendiants devient difficile à qualifier en tant qu'apprenant coranique. Ces enfants proviennent des lieux où s'enseignent la culture musulmane. Ils sont appelés à être les détenteurs de la culture musulmane. C'est l'incarnation de l'honnête homme de l'islam (propre, correcte, sage). Cela doit se refléter à travers leur comportement et leur vécu quotidien.

Cependant, les talibés mendiants sont dans une situation sociale déplorable. Leur protection sociale n'est pas effective et ils éprouvent des difficultés de prise en charge. En observant leur état vestimentaire et sanitaire nous nous rendons compte que ces enfants ne bénéficient pas de leur droit de protection sociale et de vivre dans un environnement sain.

Habillés en haillon, les talibés portent pour la plupart d'entre eux des habilles déchirés, sales. Ils obtiennent des habits par les gestes des bonnes volontés. « *Nous avons des habits c'est les gens qui nous les ont offerts par aumône* ».

La propreté du corps fait défaut. Rare sont ceux qui se lavent régulièrement par jour. 56% de ceux qui se lavent régulièrement par jour utilisent du savon et du frottoir, posant ainsi un problème d'hygiène corporelle.

Très mobiles, insaisissables, les talibés mendiants sillonnent les rues de Grand Yoff. Ils sont aux feux de signalisations, les stations d'essence, les restaurants, les marchés et gares routières. Ils sont souvent à pieds nus en période de chaleur canicule ou de forte

fraîcheur. Ces intempéries peuvent leur causer des problèmes de santé comme le courant d'air, des maux de tête. Ces comportements provoquent des infections, des galles, des plaies, des dermatoses et des blessures. Presque la totalité des enfants interrogés déclare avoir des infections et des problèmes de dermatose. Cela se manifeste à travers les boutons sur leur corps, les cicatrices.

De plus, les mesures d'hygiène (la propreté des mains, le lavage des aliments, la propreté de l'eau) ne sont pas respectées. Les enfants ne prennent pas le soin de laver leurs mains proprement avant de manger. Les aliments consommés ne sont pas toujours hygiéniques car provenant de la mendicité (certaines personnes donnent aux talibés mendiants le reste des repas dont ils n'ont plus besoins et qui sont souvent mal conservés).

Certains religieux pensent que dans la composition de l'eau de javel il y a des éléments interdits par la religion musulmane. Ce qui fait qu'ils ne veulent pas l'utiliser. Mais cela n'empêche pas à certaine structure, dans leurs actions d'assistance aux daaras, de désinfecter les eaux venant des pompes manuelles ou des puits, de construire des abris et des latrines.

Cependant, il faut noter que dans certains daaras visités, la plupart des talibés portent des chaussures. Cela est dû à l'obtention de dons (chaussures, couvertures, nattes, etc.) par certaines structures et bonnes volontés. Dans d'autres daaras nous remarquons la disponibilité de l'eau avec l'installation de borne privée. Les talibés de ces daaras se lavent chaque jour, régulièrement. Voici une affirmation d'un maître coranique « *j'ai un robinet dans la maison. Mes talibés sont propres, ils se lavent chaque jour régulièrement* ».

III -1 - 2 LE PLAN SOCIAL

Les aspects sociaux font partie des éléments fondamentaux de notre analyse. Les informations recueillies auprès des talibés et des marabouts montrent que les conditions de vie des talibés sont liées à ces facteurs. Il s'agit : de la sécurité, de l'affection sociale et de la prise en charge.

A- LA SECURITE

La sécurité du talibé peut être définie à deux niveaux à savoir le niveau interne c'est-à-dire dans le daara et le niveau externe c'est-à-dire dans la rue.

❖ Au niveau interne :

Certains parents confient leurs enfants au marabout en ne lui demandant que ses "os". Cela ne met pas en sécurité l'enfant. Le marabout échappe au contrôle des parents. L'enfant sera soumis à la loi du marabout ou maître coranique.

Les conditions d'hébergement des talibés sont généralement précaires. Les effectifs sont souvent pléthoriques par rapport à la capacité d'accueil du daara. Ces lieux qui servent de dortoir pour la plupart du temps ont une capacité d'accueil faible. C'est le cas d'un daara de Grand Y off de 20 m² qui contient 25 talibés. Ce qui entraîne des problèmes d'insécurité en cas de maladies contagieuses.

Face à cette situation certains talibés passent la nuit dans la cour de la maison, exposés à toutes les intempéries (froid, poussière). C'est ce qu'affirme un talibé : « *dans le daara nous sommes 15 ; dès fois on est obligé de se coucher dehors* ».

En d'autre terme, les enfants peuvent être victimes de maltraitance. Certains marabouts n'hésitent pas à infliger de mauvais traitements aux enfants qui ne rapportent pas, à la fin de journée, la somme fixée. Cela pousse certains talibés à s'adonner à de petits métiers ou à fuguer. Le reste des repas est souvent destiné aux talibés. Ce qui peut provoquer des maladies du péril fécal.

❖ Au niveau externe :

Les mauvais traitements poussent les enfants à fuguer et à se réfugier dans la rue. De même, la mendicité en temps plein fait que les talibés passent environ sept heures dans la rue se à faufiler entre les voitures pendant les moments d'embouteillage, bousculer ou parfois se battre pour prendre de l'aumône. Ils se livrent à la loi du plus fort. Ce qui fait qu'ils sont souvent victimes d'accidents de la route.

Notons que le problème de sécurité apparaît plus chez les talibés qui passent souvent la nuit dans la rue. Ces derniers en fuguant peuvent rejoindre des bandes de délinquants car leur mal est physique et à la fois affectif.

La plupart des enfants amenés au centre « Ginddi » passaient la nuit dans la rue pendant les jours fériés ou ils avaient fui le daara. Ils sont acheminés au centre par la police pendant les rafles de nuit ou par les agents de « Ginddi » pendant les actions de rue.

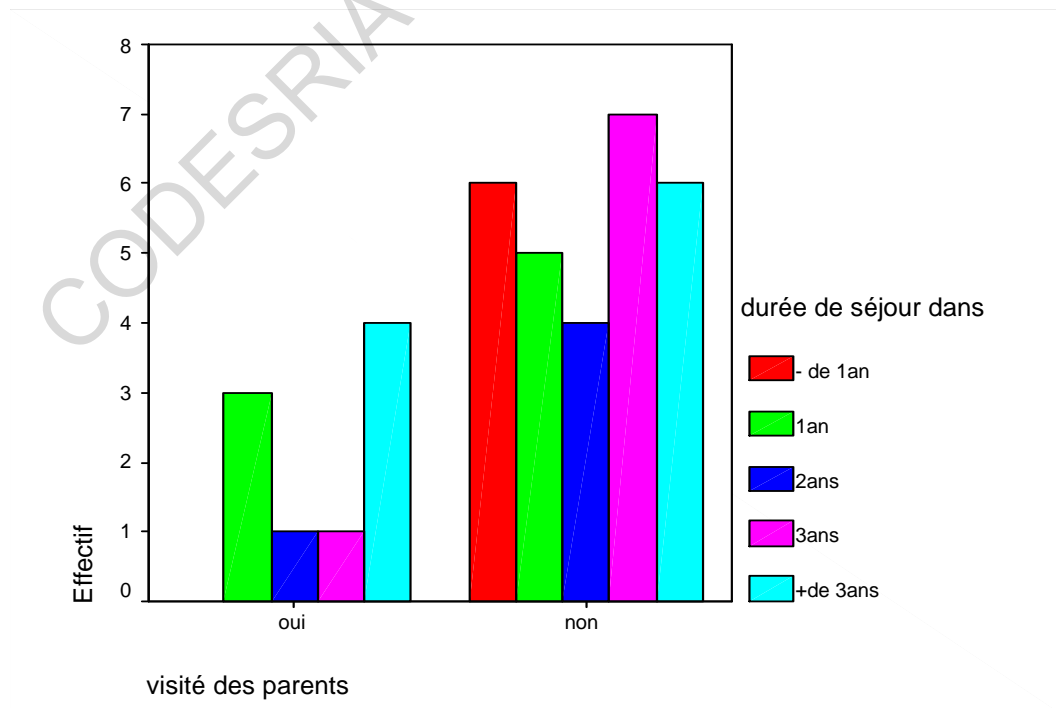
L'existence du trafic des enfants, d'exploitation et d'abus sexuels aggravent l'insécurité de ces enfants. Ainsi se pose le problème de surveillance des frontières et un manque de coordination avec les pays limitrophes. Les enfants sans pièces d'état civil traversent la frontière.

Le Sénégal a ratifié les conventions internationales qui visent à protéger l'enfant contre les atteintes à leur droit et leur intégrité physique. Les talibés mendiants ne bénéficient pas de leur droit à la sécurité et à la protection.

B - L'AFFECTION SOCIALE

Les enfants talibés sont pour la plupart du temps séparés de leur famille biologique très tôt. Le plus souvent cette séparation se fait dès l'âge de 4 à 5 ans. C'est à cette période que l'enfant est confié au marabout pour l'apprentissage du coran. Rares sont ceux qui ont reçu une visite de leurs parents.

Graphique 2 : Visite des parents et durée de séjour dans le daara



Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA, juillet 2008

Les résultats de l'enquête montrent que seulement 37,5% des talibés qui ont fait un an dans le daara ont reçu la visite de leurs parents. Alors que 60% de ceux qui ont duré plus de 3 ans n'ont pas bénéficié de la visite de leurs parents, de même que 87,5% de ceux qui ont fait 3 ans. « *J'ai fait 5 ans dans le daara ; mon père m'a une fois seulement rendu visite* ». Cette carence affective peut peser sur l'état psychologique de l'enfant. « *Je n'ai jamais vu mes parents depuis que je suis ici. Ils ne m'ont rien envoyé, ni argent, ni habits. Je veux retourner. J'ai leur nostalgie* ».

Pour certaines personnes cette absence de visite des parents va permettre à l'enfant de pouvoir vivre dans n'importe quel milieu en dehors du cadre familial et d'avoir des capacités d'adaptation. C'est une forme d'éducation à la vie achevée. Les talibés qui ont des liens de parenté avec le marabout ont moins de problème affectif que les autres.

La plupart de ces talibés viennent des zones du Sud comme la Casamance ou des pays limitrophes (la Guinée). Les déplacements deviennent plus difficiles pour les parents. Certains talibés essaient de combler cette carence affective avec le système de marrainage. La marraine ou "ndèye daara"⁸ considère l'enfant comme leur propre fils. Elles essaient d'offrir à l'enfant de la nourriture, des habits et prend soin de sa propreté.

C'est dans ce sens que certaines structures comme l'ONG Tostan mettent en place des cellules de marrainage. Elles les organisent et les forment, en soin de santé primaire. Ce système fait que le talibé ne soit pas totalement dépaysé.

Cependant la récupération, la réinsertion et le retour en famille jouent un rôle important. Les actions de retour en famille organisées par le centre Ginddi, l'OIM et Enda Jeunesse Action participent à redonner une vie familiale, et effective à l'enfant.

⁸ Une bonne volonté qui prend en charge un talibé en restauration, habillement, chaussures et parfois sa propreté du corps.

C - LA PRISE EN CHARGE

Cherchant une meilleure condition de vie, les marabouts sont aussi concernés par le phénomène de la migration. Ainsi l'ouverture de daara pose certaines conditions à savoir des moyens de prise en charge des talibés et/ ou de sa famille. Tuteur d'un certain nombre de talibés qui leurs sont confiés, ils ont la responsabilité de leur assurer la protection, l'éducation et la survie. Ils sont responsables de la prise en charge des talibés.

Notons que les parents confient leurs enfants aux marabouts pour deux raisons :

- ❖ Certains parents veulent se conformer aux principes de l'islam qui recommande l'apprentissage du coran à tout musulman. Ils veulent s'acquitter de leur devoir religieux. Ils envoient leurs enfants loin de tout contrôle parental ou familial. Pour eux l'essentiel est de donner une bonne éducation religieuse à l'enfant. Les visites sont presque inexistantes. La contribution à la prise en charge de l'enfant n'est pas conséquente. Rare sont ceux qui participent financièrement ou en nature.

- ❖ Pour d'autres personnes, vu les niveaux de pauvreté et les difficultés auxquelles elles sont confrontées pour la prise en charge de leur famille dans un contexte socio économique difficile, elles envoient leurs enfants aux daaras sous prétexte de l'apprentissage du coran. Amener l'enfant dans un daara est une décharge pour eux à cause du phénomène de la pauvreté qui affecte les villages. La pauvreté est un motif explicatif important pour la démission des parents vis-à-vis de leurs enfants quelle que soit la distance qui les sépare. L'apprentissage du coran ou de l'arabe ou l'école formelle nécessite des investissements qui peuvent être à la hauteur des parents.

La prise en charge des enfants talibés se fait à différents niveaux (logement, nourriture, habillement, médicale, pédagogique et sociale). Ces différents éléments ne font pas partie des conditions d'admission de l'enfant dans le daara. Il n'y a pas de conditions prédéfinies, tout dépend de la volonté du parent de faire acquérir à son enfant une éducation religieuse et de l'amener dans un daara. « *On ne demande rien en échange à un parent, sauf qu'il sache que leurs enfants doivent travailler pour survivre* » dit un marabout.

Cependant la plupart des marabouts s'installent dans les banlieues où le coût de la vie ou le logement est moins cher. Ayant l'obligation d'héberger l'ensemble des talibés, ils cherchent des logements qui leurs sont accessibles par rapport à leurs moyens. Certains habitent dans les "barak". C'est le cas de beaucoup de daaras à Grand Yoff. Les exigences de survie sont moins contraignantes. D'après les renseignements obtenus, les factures bimensuel d'électricité tournent entre 8000 à 10000 f CFA et l'eau entre 2500 à 3000f CFA/ mois. Ces dépenses sont difficiles à assurer compte tenu des conditions aléatoires d'accès aux revenus.

L'accès à un confort est loin d'être satisfaisant. Beaucoup n'ont pas de couverture et de moustiquaire pour se protéger respectivement contre le froid et les moustiques.

Pour venir en aide à ces talibés, certaines structures font des dons de draps et de moustiquaires à l'endroit de ces daaras.

L'habillement et les chaussures posent moins de problème du fait que la plupart des bonnes volontés contribuent dans ce sens.

En plus de la prise en charge en hébergement, il y a le problème de la restauration. Le marabout doit veiller sur l'alimentation des talibés, à leur assurer les repas. Mais avec un nombre important d'enfants (environ plus de 15 enfants) à nourrir, les moyens suffisants pour satisfaire leurs besoins font défaut. Le nombre de talibés dans un daara peut atteindre une trentaine. Le marabout, ne pouvant pas satisfaire ce besoin en plus des autres charges, envoie ses disciples à mendier. Ils vont désormais assurer leur propre survie. C'est dans ce sens qu'un marabout dit : *« je suis obligé d'envoyer les enfants mendier. Je n'ai pas les moyens de les nourrir tous ; je n'ai pas de soutien. Il faut qu'ils mangent »*. Ces talibés passent un temps important de maison en maison, munis de leur pot pour la plupart d'entre eux, souvent pieds nus pour demander de la nourriture. En plus de la nourriture ils doivent amener une certaines sommes pour les autres dépenses (loyer, eau, électricité ou lampe et / ou bougies).

Leur repas est souvent constitué de mélange de plusieurs plats. Certains leurs réservent le reste de la nourriture mal conservée. Ce qui pose souvent des problèmes d'hygiène et de sous alimentation. Les repas qu'ils obtiennent par la mendicité ne sont pas riches en légumes et en viande.

Les marraines participent dans la restauration des talibés en les assurant deux repas par jour mais aussi des soins corporels et vestimentaires.

Notons que la prise en charge médicale est aussi un aspect important qui a été abordé pendant notre recherche. Les talibés sont souvent confrontés à des maladies. Le mode de traitement moderne est coûteux pour certains marabouts. Ils font recours à la médecine traditionnelle avec l'utilisation de l'eau bénite, des gris-gris. Certains ne veulent pas amener leurs talibés à l'hôpital du fait qu'ils n'ont pas les moyens.

La prise en charge sur le plan pédagogique est aussi importante car c'est l'apprentissage du coran qui a fait que l'enfant est confié au marabout. Le matériel didactique est composé de stylo ou écritoire, craie, de livre et de planche. Les daaras qui étudient uniquement le coran utilisent le coran et la planche et le "khélima"⁹. Ces matériels sont assurés par le marabout ou le talibés lui-même s'il est âgé.

Mais, avec la modernisation des daaras et l'introduction du trilinguisme, l'acquisition du matériel didactique dans les daaras sera plus effective.

Cependant, l'importance de l'ensemble de ses éléments qui doivent être pris en charge pour une bonne formation des talibés afin de l'épargner aussi de toutes formes d'exploitation quelle que soit sa nature, doit être assuré. Cela constitue une lourde tâche pour le marabout. C'est ce qu'illustre un responsable d'une structure : « avec la modernisation, la vie devient de plus en plus difficile. Les marabouts aussi sont confrontés à cette situation. Ils sont en charge les enfants qui leurs sont confiés par leurs parents qui ne contribuent pas à leur prise en charge ».

III - 1 - 3 LA SANTE

Les talibés font partie des couches les plus vulnérables. Ils sont exposés aux différentes maladies et/ ou infections.

MALADIES ET INFECTIONS

Les conditions, souvent d'extrême pauvreté, de la vie quotidienne les rendent sujets à de nombreuses maladies, de mal nutrition, d'hygiène qui viennent se greffer aux souffrances physiques et psychologiques dues à l'exploitation et à la maltraitance. De

⁹ Une écritoire fait d'un bâtonnet taillé avec du centre du bois

plus, ceux qui fuguent et passent la nuit dans la rue sont souvent victimes d'abus sexuel. Cela peut les exposer aux maladies comme les IST/ SIDA. Les talibés souffrent de maladies diverses dont les plus fréquentes sont : le paludisme, les gastro-entérites, les dermatoses, le tétanos.

L'observation directe nous permet de voir des plaies, des boutons et des cicatrices sur les enfants. Cela est dû à l'absence de port de chaussure et aux châtiments corporels. De même, la composition des repas pose problème. Le reste des repas souvent mal conservé, que les gens interdits de conserver leur sont destinés. Ce qui fait que la diarrhée est la manifestation la plus fréquente chez les talibés.

Le manque d'hygiène, l'insalubrité et la configuration des daaras provoquent des maladies. Les enfants souffrent souvent de problème de voie respiratoire (bronchite pulmonaire) due au vent, à la poussière, aux intempéries. Il y a les infections cutanées (gale, furoncle). Parmi les affections les plus fréquentes il y a la névralgie dentaire et paludéenne.

Les daaras de la commune d'arrondissement de Grand Yoff sont constitués généralement de "barak", de maisons en chantier, sans eau, ni électricité, dans un état déplorable. Ceux sont des endroits souvent infectés de poux, punaises, cafards, rats. L'absence de latrines peut occasionner la prolifération des moustiques.

Les marabouts font partie de ceux qui accordent une grande importance à la tradition. Ainsi le mode de traitement des maladies est le plus souvent traditionnel. Ils bénéficient rarement d'une assistance médicale quelconque. D'après les études de l'UNICEF, sur un échantillon de 6000 talibés, 80% d'entre eux en cas de maladie ne sont pas conduits à l'hôpital, ni au dispensaire (PARRER, situation des enfants de la rue au Sénégal). Certaines études montrent que 67% des talibés, en cas de maladies, sont soignés par le marabout "safaara" (eau bénite) et/ ou du "mothie" ou incantation (plan d'action du PARRER). C'est dans ce sens qu'affirme un talibé « *j'étais une fois malade, le marabout m'a soigné avec des gris gris*¹⁰ ».

¹⁰ Amulette, mode de traitement traditionnel

Cependant les mesures de préventions font souvent défaut. L'utilisation de moustiquaires et la désinfection des dortoirs ne sont pas effectives. Beaucoup de talibés ne sont pas touchés par les campagnes de vaccinations.

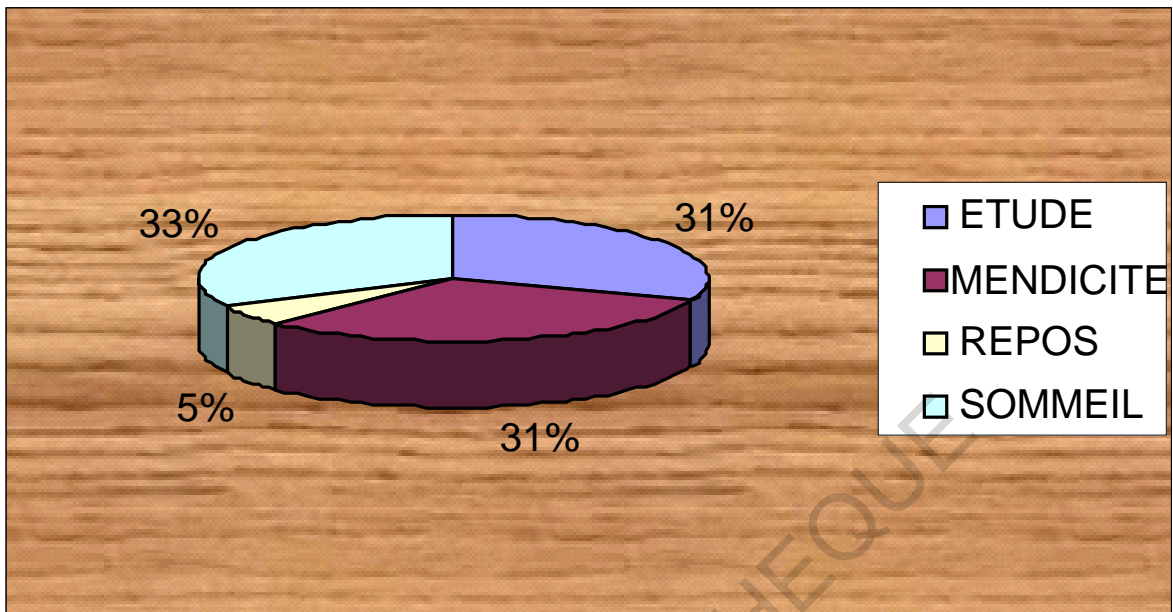
En outre, les enfants reçus dans les structures de prise en charge comme le centre Ginddi souffrent de châtiments corporels. Des blessures et des plaies apparaissent sur leur corps. Ces maltraitances constituent les principales causes de leur fuite du daara. La première intervention est le critère de comportement lié à la santé de l'enfant. Après la propreté du corps, l'enfant reçoit les premiers soins de santé et bénéficie des activités d'éveil.

IV - LES CONDITIONS D'ETUDES

L'analyse des conditions d'étude à travers les daaras de Grand Yoff a permis de déceler les différents facteurs qui interviennent dans l'apprentissage coranique par les talibés. Les raisons de l'ouverture d'un daara sont presque identiques. La volonté d'initier les enfants à la culture de l'islam pousse ces marabouts à créer un daara. La plupart des marabouts veulent propager l'islam à travers les daaras. Les disciples sont très mobiles, insaisissables et toujours en mouvement à cause de la mendicité, nous avons décrit leur emploi du temps journalier (voir **annexe** : les différents types d'emploi du temps)

Le diagramme ci-dessous montre en moyenne, selon nos informations, le temps consacré à l'étude par rapport au temps de mendicité.

Graphique n°3 : répartition des activités journalière des talibés



Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA, juillet 2008

Cependant le diagramme ci-dessus montre une égalité entre le temps d'étude et la mendicité. Cela est dû au fait que l'objectif principal des activés dans le daara doit être l'enseignement du coran. 31% du temps sont consacrés à l'étude et 31% pour la mendicité. Dans certains daaras les talibés passent plus de temps à mendier qu'à étudier (37,5% voir **annexe : les** différents emplois du temps). Certains maîtres coraniques reconnaissent qu'il y a des marabouts qui exploitent les enfants par la mendicité. « *Il y a des gens qui exploitent la mendicité des enfants, ils ne leurs apprennent rien. Mais moi je privilégie les études sur toutes autres choses* ».

Le talibé est sous l'autorité exclusive du marabout. L'objectif de son déplacement est délaissé au profit de la mendicité. L'apprentissage du coran devient une seconde activité. Les enfants passent plus de temps dans la rue à mendier.

Notons que la mendicité faisait partie de la formation de l'enfant talibé. Auparavant les talibés ne mendiaient qu'aux heures de repas. Tout le reste de leur temps était consacré à l'étude. La mendicité participait à la culture de la personnalité du talibé, elle était une des valeurs pédagogiques, car elle formait à l'humilité. L'objectif n'est pas de faire vivre le marabout et sa famille, mais d'apprendre aux talibés à rester humble et à survivre dans des conditions difficiles.

Aujourd'hui, avec leur pot, ils sont facilement repérables aux carrefours, aux alentours des marchés, des mosquées, des garages et des devantures des restaurants. Ils passent plus de six heures par jour à mendier (ENDA TM, 2005).

Le revenu des talibés qui mendient est destiné au marabout. Les talibés doivent se débrouiller pour satisfaire leurs propres besoins. Ils passent une bonne partie de la journée à mendier pour apporter une somme au marabout.

Tableau n°5 : recette de la mendicité journalière

recette de la mendicité					
		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	- de 500f	21	56,8	56,8	56,8
	500f-800f	14	37,8	37,8	94,6
	800f-1000f	2	5,4	5,4	100,0
	Total	37	100,0	100,0	

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP, ENEA juillet 2008

Le revenu moyen de la mendicité est de 400f CFA/ jour. La recherche effrénée de cette somme entraîne une certaine déperdition dans les daaras. Le temps d'étude devient insignifiant pour une journée de 24 heures. La plupart des écots dépassent les 500f CFA Le vendredi.

Les talibés reçoivent les sacrifices et les offrandes que les autres donnent pour conjurer le mauvais sort, de même, le reste des repas que les gens ne veulent pas jeter à la poubelle. Pendant les cérémonies religieuses, les gens donnent plus d'aumônes et les marabouts demandent plus de 500f CFA à leurs talibés.

La mendicité est contraire au principe universellement reconnu selon lequel l'enfant, pour le développement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur. Au regard du droit pénal sénégalais, l'enfant qui mendie est en conflit avec la loi et le fait de laisser l'enfant mendier est une infraction pénale.

Mais le fait de solliciter de l'aumône aux jours dans les lieux et dans les conditions consacrées par les traditions religieuses ne constitue pas un acte de mendicité. La loi sénégalaise sur la mendicité incrimine le délit de l'exploitation de la mendicité

d'autrui. Elle punit de 2 à 5 ans de prison et d'une amende 500.000 à 2.000.000f CFA l'auteur du délit. Le fait d'organiser la mendicité d'autrui, livrer quelqu'un à la mendicité ou d'exercer une pression sur elle pour qu'elle mendie ou continue à le faire est puni.

Néanmoins, l'absence de cadre régissant la création des daaras, leurs normes d'équipement et d'encadrement, les méthodes appliquées dans les écoles coraniques compromettent l'efficacité de ce dispositif en matière de contrôle de la mendicité infantile.

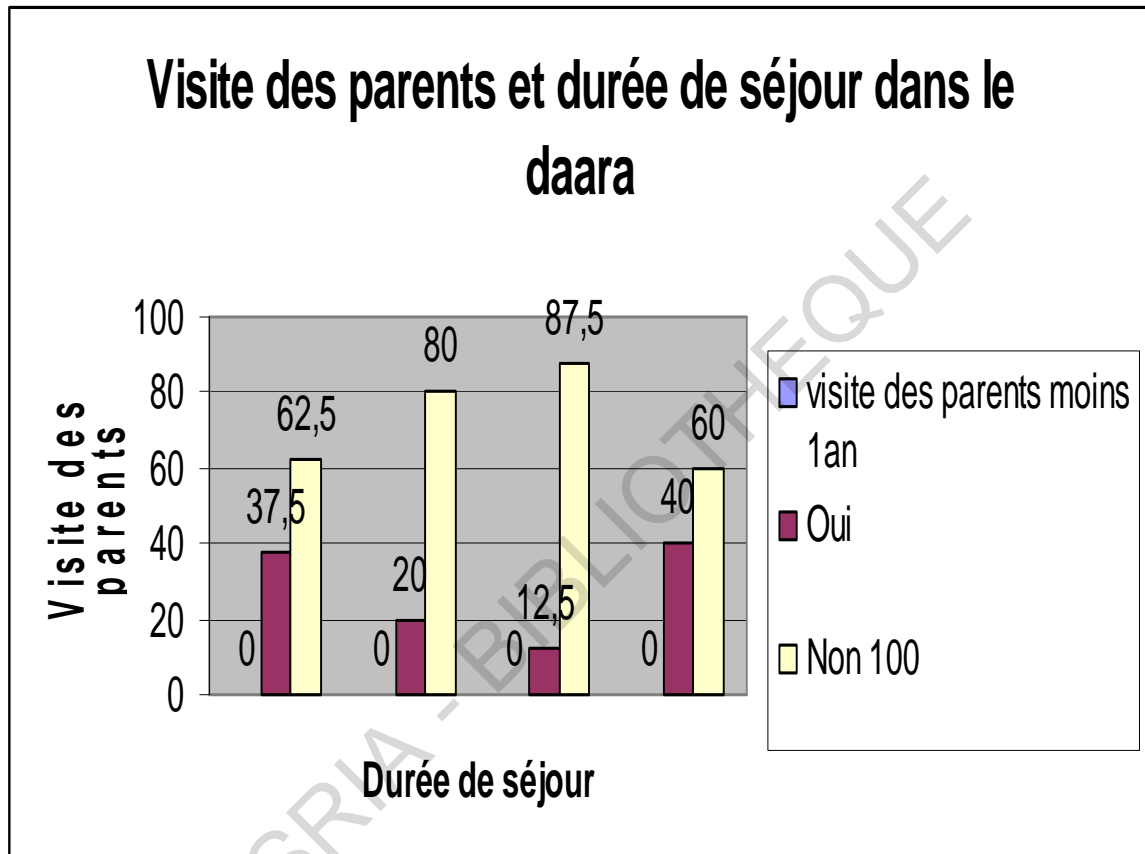
La mendicité infantile touche tous les domaines de responsabilité de l'Etat. Il faut une exploitation efficace des dispositifs mis en place par l'Etat et les partenaires et une synergie des actions.

La multiplicité des méthodes pédagogiques est déterminante dans les conditions d'apprentissage. Ainsi il y a la méthode de mémorisation et la méthode syllabique. Les daaras ont deux moments d'apprentissages par jour. Les méthodes de corrections employées sont souvent sévères (bastonnades, châtements, sévices corporels). Le matériel didactique et les équipements sont sommaires. Les enfants étudient en plein air et s'entassent souvent autour du marabout, assis sur des nattes ou au sol. L'enseignement se fait à la lumière du jour ou à la lampe tempête.

Certains daaras ont commencé à se moderniser et à penser à introduire le français. Il recrute quelqu'un qui sera chargé de dispenser des cours aux talibés. C'est le cas de deux marabouts à Grand Yoff. *« J'ai pris un maître en français que je paye 3000f / enfant / mois. Au cas où ils ont besoin de ça ils n'auront pas de problème »* affirme l'un. D'autres marabouts déclarent qu'ils ne sont pas contre l'introduction du français mais refusent les conditions dans lesquelles l'enseignement va se dérouler. Ces conditions étaient les suivantes : les talibés plus âgés arrêtent l'apprentissage du coran et vont dans les ateliers de métiers l'après midi. En contre parti le marabout reçoit une somme en guise de récompense. Mais pour le marabout l'apprentissage du coran prime sur toute autre chose. Il est obligé de le privilégier et de le respecter. *« S'ils me proposaient autres choses les jours fériés je peux accepter parce que j'avais pris quelqu'un qui venait dispenser des cours chaque jeudi et vendredi. Je le payais*

10 000f/ mois ». Cela montre que certains marabouts ont la volonté d'introduire d'autres enseignements mais c'est le mécanisme qu'il faut réviser. Cela se reflète à travers le niveau des talibés.

Graphique 3 : La durée de séjour dans le daara et niveau du talibé



Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP, ENEA juillet 2008

Les données recueillies montrent le niveau d'étude des talibés par rapport à leur durée d'étude. Cela est dû aux conditions d'apprentissage et au degré d'intelligence du talibé. Ainsi, nous distinguons trois niveaux à savoir :

- ❖ le premier niveau de l'apprentissage est la mémorisation ou l'apprentissage par cœur des versets. On apprend au talibé à réciter correctement le coran sans la moindre erreur. Mais dans certains daaras nous constatons qu'il y a des talibés qui mettent un an dans la formation sans pouvoir bien assimiler cette partie. C'est le cas de 51% des talibés interviewés dans les daaras de Grand Yoff. D'où la longue durée de formation dans certains daaras. « La durée d'étude dans le daara est de 8 à 10 ans selon le degré d'intelligence du talibé » affirme un maître coranique. Ce qui fait que l'âge maximum des talibés est en général de 16 ans.

❖ Le deuxième niveau est la lecture. A cette étape le talibé est beaucoup plus facile à encadrer. Il occupe moins de temps au marabout. Dans les daaras dont la durée de formation est de 5 à 6 ans la plupart des apprenants qui ont déjà séjourné 3 ans maîtrisent la lecture. Ainsi nos enquêtes révèlent que 69% des talibés maîtrisent cette étape. Ils deviennent autonomes avec la capacité de lire correctement le coran.

❖ Le troisième niveau est l'écriture. La maîtrise de la grammaire et de l'orthographe est la condition indispensable pour cette étape. Certains talibés font plus de 5 ans dans le daara sans pourtant avoir la capacité d'écrire correctement le coran ou l'arabe. Par contre d'autres talibés, à partir de la troisième année, commencent à lire et écrire correctement. C'est le cas de 75 % des talibés qui ont fait plus de 3 ans dans la formation. Ces derniers deviennent des encadreurs. Ils aident le marabout dans l'enseignement. C'est le tutorat qui est une méthode très fréquente dans les daaras. Ceux qui ont le niveau le plus élevé aident les autres. C'est le cas des lieutenants ou "magou daara"¹¹. Les jeunes talibés sont sous leurs ordres. Ils ne mendient pas en général. La satisfaction de leurs besoins (restauration, argent) se fait à travers les recettes de la mendicité des autres. Ils sont l'auteur de la plupart des châtiments corporels et la fixation des pitances.

Certaines conditions influent sur la qualité de l'enseignement et le cursus du talibé. La durée d'étude est parfois incertaine et peut varier entre 4 à 10 ans selon le daara et le talibé. Ce qui fait que la gestion du cycle et le devenir du talibé ne sont pas maîtrisés.

V – L'ANALYSE DE LA PERCEPTION DES ACTEURS

La vulnérabilité des enfants particulièrement des talibés mendiants fait appel à beaucoup d'acteurs intervenant pour le sort de ceux-ci. Actuellement plus de 15 structures et plus 20 associations interviennent dans la lutte pour l'amélioration des conditions de vie et d'étude des talibés. En plus des structures privées (Enda Eco Pole, Enda Jeunesse Action, Enda Graf, Empire des enfants, Avenir de l'enfant, Samu social, Tostan...), il y a les organes de l'Etat et les structures étatiques de prise en charge, de récupération et de réinsertion des enfants en situation difficile (Centre Ginddi, la DALN, la DPDE, la Direction de l'éducation surveillée, le PARRER..).

¹¹ Le plus âgé parmi les talibés dans le daara, il est plus souvent le bras droit du marabout

Pour certains responsables de structure, les conditions de vie des talibés sont dues à un manque d'assistance régulière. Les responsabilités sont partagées entre l'Etat, les parents, les défenseurs des droits de l'enfant et la communauté. La modernisation des daaras n'est pas effective et généralisée. Si les efforts consentis pour l'école formelle ont été aussi menés dans les daaras, les conditions de vie et d'études des talibés seraient meilleures.

La mobilisation de l'ensemble de la communauté permet aux acteurs d'être plus efficaces dans leurs interventions. Pour certains responsables de structures, la protection et la promotion des droits de l'enfant particulièrement les talibés mendiants doivent être une mission pour tous les acteurs.

Les enfants en situation difficile peuvent être regroupés en trois catégories : les enfants sans structures familiales ou les enfants de la rue, les enfants travailleurs et les enfants mendiants. Les anciens talibés peuvent s'y retrouver par manque de qualification professionnelle. Ils constituent avec les talibés une catégorie exclue du système formel.

Malgré ces multiples interventions en faveur des enfants en situation difficile en général et des talibés mendiants en particulier, les conditions de vie et d'étude des talibés sont loin d'être améliorées. Certains marabouts pensent que les intervenants dans le cadre de l'enfant ne tiennent qu'à leur profit. Les enfants leur servent de prétexte pour satisfaire leurs propres besoins. Ils vivent sur le dos de ces derniers. « *Des gens sont venus ici nous posaient des questions. Ils avaient dit qu'ils vont nous aidés après. Mais depuis lors on ne les a pas revus. Ils sont là que pour leur propre intérêt* » dit un marabout.

Mais la question est si choquante pour les défenseurs des droits de l'enfant qu'ils observent un moment de silence. Certains d'entre eux pensent que ceux sont les gens qui ont échoué qui font ces suggestions. Un des responsables de structure affirme que c'est ceux qui aident les enfants, qui descendent sur le terrain, décèlent les problèmes des jeunes et essaient de les résoudre que l'on critique.

VI - LE ROLE DU TRAVAILLEUR SOCIAL

Pour l'intérêt supérieur de l'enfant, le Travailleur social aura à intervenir au niveau de la famille, de l'Etat, des structures comme les ONG, des brigades de mineurs, des populations à la base, et enfin des « marabouts ».

- ❖ Il va appuyer l'Etat dans l'harmonisation entre les textes internationaux et les lois nationales ;
- ❖ Faire des plaidoiries au profit des enfants ;
- ❖ Appuyer les projets de renforcement des daaras pour permettre aux enfants dont les parents préfèrent l'enseignement coranique, de recevoir cette connaissance religieuse dans les meilleures conditions loin de toute exploitation ;
- ❖ Appuyer les services de l'action sociale ;
- ❖ Faire un plaidoyer pour la légalisation du centre et l'augmentation des moyens matériels et financiers ;
- ❖ Faire une sensibilisation auprès des populations et des « marabouts » ;
- ❖ Impliquer les populations et des marabouts dans le processus d'intervention ;
- ❖ Organiser les populations pour une perspective de changement social. Il doit alors identifier les résistances au changement, leurs significations et revoir les attitudes à adapter face à ces résistances pour la réussite de son intervention.

Dans ce cas, il peut s'appuyer sur le modèle de réadaptation, d'action sociale avec comme cause d'aide à la lutte contre la traite des enfants et l'exploitation des talibés par la mendicité et comme stratégies la persuasion et l'éducation, la sensibilisation. Il va faire passer son changement par les masses médias, les petits groupes, les parents, les employeurs. Le gouvernement, le monde des affaires, le monde professionnel constituent sa cible intermédiaire pour atteindre sa cible ultime que sont : les « marabouts », les parents et les tuteurs.

Il peut utiliser les méthodes d'élimination du phénomène des enfants mendiants. Il sera alors un consultant sur le droit et la mendicité des enfants.

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

A l'endroit de l'Etat

- ❖ S'impliquer sur le plan financier pour permettre aux talibés de jouir de leur droit en matière de santé, de nutrition, de d'éducation.
- ❖ Organiser le retour des talibés chaque année dans leur village ou pays d'origine
- ❖ Organiser un cadre de concertation avec l'Etat, les marabouts et les acteurs concernés sur le temps de l'apprentissage et de la mendicité
- ❖ Renforcer la surveillance des frontières en collaboration avec les pays limitrophes
- ❖ Réduire la vulnérabilité des enfants talibés en améliorant les conditions de vie dans le daara (hygiène, alimentation, approvisionnement en eau potable)
- ❖ Application des textes relatifs à la protection des droits de l'enfant. Certains pensent que l'Etat doit respecter ses engagements qu'il a pris en ratifiant des conventions pour la lutte contre la mendicité infantile
- ❖ Renforcer et ajuster les programmes de protection sociale pour éviter que les enfants retournent dans la rue.
- ❖ Une convergence institutionnelle au niveau de la définition des stratégies et de la coordination des interventions, mettre en place un système de synergie des actions
- ❖ Améliorer et harmoniser la pédagogie, ce qui entraîne une redéfinition du cursus et de la formation, réduction des années d'enseignements
- ❖ Renforcement pédagogique des maîtres coraniques (réorganisation des daaras, la formation des maîtres, le support didactique)
- ❖ Mettre à la disposition des maîtres coraniques un fond de motivation
- ❖ Faire de sorte que les marabouts et les talibés occupent une position centrale dans les réflexions
- ❖ Faire de sorte que les enfants sans état civil ne traversent pas la frontière et les adultes ne voyagent pas avec plus de deux (02) enfants sans autorisation des deux pays concernés.
- ❖ Mener des campagnes de vaccination gratuites dans les daaras

- ❖ Renforcer la capacité des centres d'accueils en matière de prise en charge des enfants en situation difficile
- ❖ Encourager les parents à mener des visites à leurs enfants confiés au marabout
- ❖ Elaborer des cartes de consultations gratuites pour les talibés
- ❖ Augmenter la capacité d'accueil des daaras
- ❖ réglementer l'ouverture des daaras ;
- ❖ Recruter des maîtres coraniques dans les zones de provenance des marabouts pour éviter les déplacements
- ❖ généraliser l'introduction du trilinguisme et de la formation professionnelle dans les daaras

A l'endroit des ONG

- ❖ créer des ateliers de formation dans les daaras ;
- ❖ fixer un emploi du temps de manière officielle ;
- ❖ sensibiliser la population sur la prise en charge des talibés ;
- ❖ faire des séances de renforcement de capacité ;
- ❖ retirer les talibés dans certains daaras qui exploitent et maltraitent les talibés ;
- ❖ créer des cantines dans les daaras. ;
- ❖ créer des daaras qui permettent aux talibés de suivre les cours de rentrer chez eux le soir ;
- ❖ mettre en place un budget de fonctionnement pour les daaras ou écoles coraniques ;
- ❖ favoriser le retour des marabouts dans leur pays d'origine ;
- ❖ faire des séances de causeries dans les daaras sur l'hygiène, la vaccination des enfants, les soins de santé primaires, la mendicité ;
- ❖ ne pas utiliser le budget d'investissement destiné aux enfants à d'autres fins ;
- ❖ Redéfinir le concept de la mendicité des talibés ;

A l'endroit de la communauté

- ❖ Amener les bonnes volontés à adopter le système de parrainage des enfants talibés ;
- ❖ faire des médiations sociales en direction des populations en général et des familles en particulier s ;

- ❖ appuyer l’initiative de la solidarité communautaire (marrainage) ;
- ❖ lancer les campagnes de sensibilisation consistant à conscientiser, à changer les attitudes et les comportements des communautés qui peuvent jouer un rôle préventif considérable dans la migration des marabouts et l’exode précoce des enfants talibés ;
- ❖ encourager les activités génératrices de revenus à l’endroit des marabouts pour augmenter leurs capacités de prise en charge ;
- ❖ participation des collectivités locales et de l’Etat à la prise en charge des daaras.

Dès lors, il faut noter que la participation de l’ensemble de la communauté dans la prise en charge des talibés peut sortir ces derniers de la précarité et va contribuer à l’amélioration de leurs conditions de vie ; d’où l’importance de la mobilisation de l’ensemble de la communauté pour restaurer la chaîne de solidarité traditionnelle.

RECOMMANDATIONS SPECIFIQUES

A l’endroit de l’Etat	
Recommandations	Actions à mener
Soutenir les daaras	<ul style="list-style-type: none"> - équipement, matériel didactique - subventions - créer des cantines dans les daaras pour la restauration des talibés
Moderniser les daaras	<ul style="list-style-type: none"> - introduire d’autres langues - créer des ateliers de formation - recruter des maîtres coraniques
Faciliter les soins	<ul style="list-style-type: none"> - mettre à la disposition des marabouts des cartes de consultations subventionnées - faire des campagnes de vaccinations dans les daaras.

Mobiliser toute la communauté	<ul style="list-style-type: none"> - campagne de sensibilisation, de conscientisation - thème : la mendicité des enfants, la migration précoce - importance de la prise en charge des enfants
A l'endroit des ONG	
1/ Faciliter la réinsertion socioprofessionnelle des talibés 2/ aider les marabouts dans la prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> - créer des ateliers de formation dans les daaras - adopter le système de parrainage - amener les bonnes volontés à s'investir dans les daaras
Faciliter l'application des textes et des lois	<ul style="list-style-type: none"> - Aider l'Etat à harmoniser les lois et conventions par rapport à la réalité socio culturelle du Sénégal - Participer à la création du cadre de concertation regroupant l'ensemble des acteurs
Campagne de sensibilisation dans les daaras	<p>Thème :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hygiène - la mendicité des enfants - la migration précoce
A l'endroit de la communauté	
1/ Sensibiliser les familles dans la prise charge des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser au niveau des familles l'approche intégrative du modèle familial pour renforcer ses fonctions d'éducation, de socialisation, de protection, dans la prise en charge de ses membres pour leur redonner confiance - à la compréhension de la réalité socioculturelle et le contexte

<p>2/ faire participer l'ensemble de la communauté à la recherche de solution pour l'éradication du phénomène</p>	<p>d'évolution des daara</p> <ul style="list-style-type: none">- Impliquer les populations et des marabouts dans le processus d'intervention ;- Organiser les populations pour une perspective de changement social
---	--

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION

L'étude des conditions de vie des enfants en situation difficile constitue une problématique qui interpelle l'ensemble des acteurs de la vie socioéducative, économique, culturelle, et religieuse. Ainsi le problème de la mendicité des talibés constitue une préoccupation majeure de l'Etat, et de la société civile. Ce problème est complexe, qu'il faut éradiquer. Cela est dû à la précarité des conditions de vie et d'étude de certains talibés.

La sensibilité du problème nécessite l'utilisation d'une méthodologie adéquate et appropriée pour la réussite de cette étude. Pour cela les techniques et les méthodes de recherche qualitative sont mises en exergue avec les guides d'entretien et l'observation directe.

En effet, l'actualité du problème se reflète à travers la revue documentaire. L'utilisation de certains concepts a permis d'éliminer toute ambiguïté des termes abordés dans cette recherche à travers le cadre conceptuel.

L'analyse des résultats obtenus fait apparaître les difficultés rencontrées par les talibés et les maîtres coraniques ou marabouts. Les conditions d'hygiène et les problèmes de santé sont au cœur des difficultés que rencontrent les talibés. La prise en charge reste entière. Les talibés sont laissés à eux-mêmes et ils doivent assurer leur propre survie. Cette souffrance des talibés est due à une réalité socioculturelle et religieuse marquée par l'importance de l'aumône et le « confiage » de l'enfant pour l'apprentissage du coran.

Ces aspects sont doublés par le détournement d'objectif des marabouts. La mendicité devient l'activité principale des talibés et la cause principale de leur souffrance. Les conditions d'apprentissage sont loin d'être satisfaisant. Le cadre d'étude, l'équipement et la durée de formation font défaut et nécessitent d'être révisés.

Cela entraîne l'implication de plusieurs acteurs et structures dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie et d'étude dans les daaras. Plusieurs stratégies sont déployées par les acteurs. Ainsi les actions directes envers les daaras et/ ou les talibés constituent un apport considérable dans cette lutte.

Notons que le cadre juridique sénégalais est très favorable à la lutte contre la mendicité des enfants. Mais l'harmonisation et l'application des lois restent à faire. L'ensemble des facteurs économiques, socioculturels et religieux fait que la mendicité des enfants particulièrement celle des talibés paraît être.

Ainsi, l'éradication de ce problème nécessite la restructuration des écoles coraniques ou daaras et la coordination de l'ensemble des acteurs concernés (Etat, société civile, ONG, homme religieux, talibés) et la synergie de leurs actions.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

- BA Mamadou Alassane ; Quel model de société à construire en Afrique
- BREDIA UNESCO ; « Education pour Tous en Afrique ». Repère pour l'action ; Dakar+5 ; 2005.
- CARDONNET Hubert : Les loisirs de l'enfant : quelques éléments sur l'histoire, fonction sociales et comportement saisis à travers une forme particulière d'animation ; le Terrain d'aventure ; Paris 1978.
- CATHERINE Tourrette et GUIDETTI Michèle : Introduction à la psychologie du développement : Du bébé à l'adolescent ; Edition Armand Colin ; juin 2004.
- DURKHEIM Emile : Les règles de la méthode ; 6^e édition « quadriga » PUF, 1992
- Ethiopiques n°54 ; Revue semestrielle de culture négro-africaine ; nouvelle série volume7, 2^e semestre 1991.
- FKA/ CESTI ; le Cahier de l'Alternance : les Religions au Sénégal ; décembre 2005
- GAYE Matar Potentialité et limite de la solution ; Bureau Afrique de l'Ouest, mai 2006
- Nations Unies ; L'urbanisation dans le monde ; publié en 1995
- OIT « Le Travail des enfants » ; un manuel à l'usage des étudiants.
- TROADEC Bertrand et Martino Clara ; le développement cognitif : théories actuelles de la pensée en contextes ; Edition Belin Sup. octobre 2003.

OUVRAGES SCIENTIFIQUES

- Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP II), République du Sénégal, 2006
- BIT : L'Enfant au travail ; édition Fayard ; juin 1990
- BIT : le Travail des enfants ; intolérable en point de mire ; 86^e session, 1998.

- CIADFOR : LA Formation des groupes de jeunes défavorisés en Afrique ; Bilan et Orientation ; juillet 1990.
- ENDA Tm - Jeunesse Action ; Situation de enfants dans les écoles coraniques au Sénégal ; Décembre 2005.
- GAYE Ibou ; « guide méthodologie de recherche »; ENEA.
- GAYE N'diamé ; Magistrat : Droit et Mendicité des enfants ; septembre 2005.
- ONU ; les droits de l'enfant et l'habitat ; New York ; février 1996.
- OIT : Rapport d'Enquête de Base sur les Pires formes de Travail des Enfants dans les secteurs de l'Agriculture, de la Pêche maritime artisanale et du travail domestique au Sénégal ; Dakar ; juin 2007.
- Plan Local de Développement (PLD) de la Commune d'Arrondissement de Grand Yoff ; 2003.
- Save the Children ; Programmation basée sur les droits de l'Enfant ; 2^e édition, 2006.
- UNICEF: Analyse de la situation de l'enfant au Sénégal ; Rapport 2000.
- UCW, Understanding Children's Work ; Les Enfants Mendiants dans la Région de Dakar ; Novembre 2007.

JOURNAUX :

- Enda tiers monde ; les douze droits du mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs ; fondement juridique, plate forme revendicative ou instrument de développement ; Dakar, 1987.
- SEN-ONU, Bulletin du Système des Nations Unis au Sénégal « forum mondial pour l'éducation pour tous du 26 au 28 avril » n°5 Avril 2000.
- Le SOLEIL : « les Enfants victimes de la traite » ; 07 juin 2007
- SUD Quotidien : « Protection de l'enfance en danger ; les textes suffisent-ils ? » 31 Août 2007

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

- AW Abasse Bousso « Les conditions de vie et d'étude des élèves des écoles coraniques de Yeumbeul, Dakar » ; ENTSS, 1993-1994.
- CISSE Fatou : Mémoire de fin d'étude ; PEGO ; 33^{ème} promotion : Le Projet de lutte contre le travail des enfants mis en œuvre par Plan Sénégal et Bureau International du travail (BIT) dans les communautés rural de Ngoundiane et Tassette (région de Thiès) : une alternative de l'exode et au travail des enfants 2007.
- DIAW Mamadou : Analyse des conditions de formation dans les « daaras » de Yeumbeul Sud ; ENTSS ; 2006 / 2007.
- MBENGUE El H. Cheikh Tidiane «Quelles perspectives pour les daaras à Dakar? » ; ENTSS, 1996-1997.
- NDIAYE Médoune Chimène« La modernisation des daaras, un projet alternatif pour lutter contre la mendicité des talibés », ENEA, 2005.
- SOW Mansour ; « contribution à la définition stratégique de réinsertion socio économique des lépreux mendiants à Dakar Plateau » ; ENEA ; 2002
- TRAORE Maïga ; « Analyse des conditions de vie des enfants en situation difficile : Cas des enfants maliens à Dakar » ; ENEA ; 2006.

INTERNET

- www.unicef.org: les actions menées par UNICEF en faveur des enfants
- www.gouv.sn: - les lois élaborées pour lutter contre la mendicité des enfants
- les programmes en faveurs des enfants
- www.aide-et-action.org: actions en faveurs des enfants en situation difficile
- www.enda.sn: réalisations d'Enda pour les enfants
- www.au-senegal.com: les données démographiques du département de Dakar
- www.surveyguy : l'échantillonnage
- www.google.fr : les enfants en situation difficile

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX TALIBES

✚ Emploi du temps journalier

Quel est votre emploi du temps journalier ?

Quelle est votre activité principale ?

✚ Conditions de vie dans le daara

Comment vivez- vous dans le daara ?

Comment le marabout vous traite-il ?

Vos conditions d'hébergement sont elles appropriés ?

Parvenez- vous à dormir correctement la nuit ?

✚ Conditions d'hygiène

Comment est la salubrité du lieu d'étude et/ou dortoir ?

Parvenez vous à faire vos besoins correctement ? ou ?

Que pensez- vous de votre hygiène corporelle ?

✚ Sécurité

Où passez vous souvent la nuit ?

Avez- vous une fois des problèmes avec les autorités ou d'autres personnes ?

Etes- vous une fois victimes d'abus corporels ?

✚ Santé

Bénéficiez –vous des soins de santé en cas de maladies ?

Etes-vous souvent vaccinés ?

Avez-vous des maladies chroniques ou des handicaps ?

✚ Conditions d'apprentissage

Quels sont vos moments d'études ?

Quelles sont vos capacités ?

Etes- vous dans un daara moderne ?

🚩 Affection sociale

Parvenez- vous à s'adapter ?

Etes- vous rendus visites par vos parents ?

Par quelqu'un d'autre de votre famille ?

Où désirez-vous habiter ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

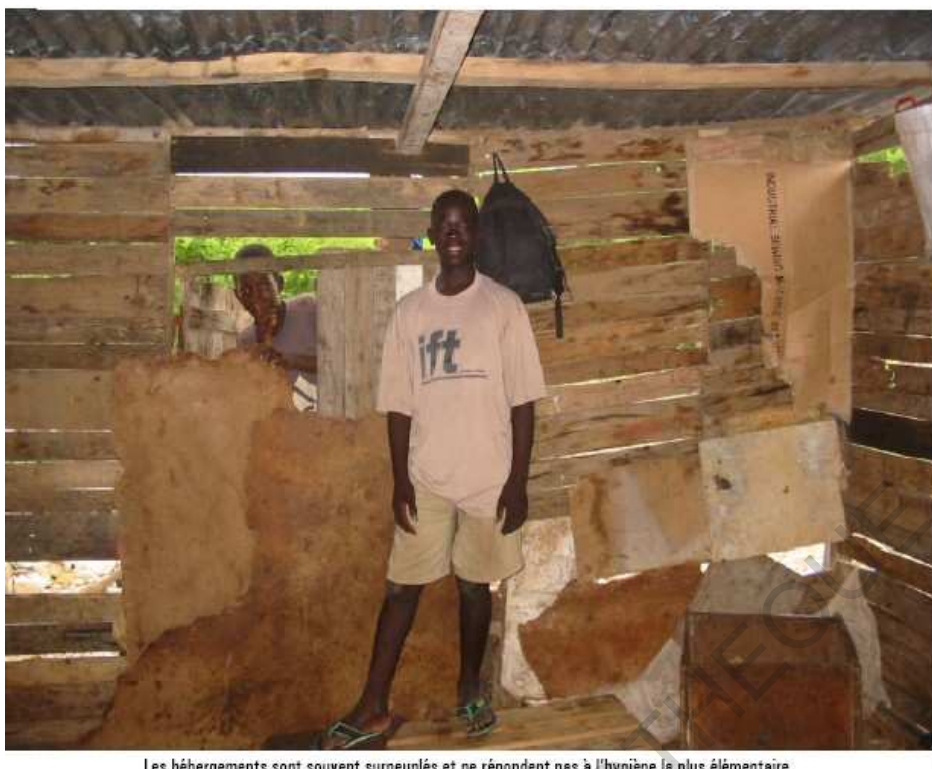
GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX MAITRES

CORANIQUE

- 1/ Quels sont les motifs de votre installation à Dakar ?
- 2/ Bénéficier vous de l'aide ? De la part de qui ?
- 3/ Avez-vous une fois bénéficié de formation pédagogique ?
- 4/ A quoi sert le revenu des talibés ?
- 5/ Quelles sont les affections les plus régulières chez les enfants ?
- 6/ Quand un talibé tombe malade comment faites vous pour le soigner ?
- 7/ Il y a-t-il des latrines dans le daara ?
- 8/ Que pensez- vous de la mendicité des enfants ?
- 9/ Quels sont les problèmes que vous avez rencontrés durant votre séjour à Dakar ?
- 10/ Avez-vous les moyens nécessaires pour assurer la formation correcte de tous vos talibés ?
- 11/ Etes-vous associés aux différentes manifestations organisées en faveur de l'enfant ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX RESPONSABLE DE STRUCTURE

- 1/ Dans quel domaine précis intervenez vous ? Pourquoi ?
- 2/ Quel est votre mission ?
- 3/ Quelles sont les actions concrètes réalisées par votre structure à l'endroit des enfants ?
- 4/ Quelles sont les relations que vous entretenez avec les autres structures ? Avec l'Etat ?
- 5/ Participez vous au retour ou rapatriement des enfants à leur pays d'origine ?
- 6/ Quelles sont les méthodes utilisées par votre structure pour faire face à la mendicité des Enfants ?
- 7/ Selon vous qu'est ce qui fait que le phénomène de la mendicité persiste toujours ?
- 8/ Comment faites vous pour surveiller les frontières afin d'éviter le trafic des enfants ?
- 9/ Qu'est ce qui fait que la modernisation des daaras tarde à être effective ?
- 10/ Pourquoi l'application du code pénal sur les droits de l'enfant n'est pas effective ?
- 11/ Ne pensez vous pas qu'il y a des autorités ou défenseurs des droits de l'enfant qui tiennent à la situation des enfants mendiants notamment des talibés ?



Les hébergements sont souvent surpeuplés et ne répondent pas à l'hygiène la plus élémentaire.

Source : ENDA Jeunesse Action



Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

Source : www.talibe.ne
EMPLOI DU TEMPS 1

Horaires	Rubriques	Durée (en mn)	Contenu
06h	réveil	-	-
06h – 07h	étude	60	Coran
07h – 10h	mendier	180	-
10h – 13h	étude	180	Coran
13h- 14h30	mendier	90	-
14h30 – 15h	Repos/ déjeuner	30	-
15h – 18h	étude	180	Coran
18h – 19h30	repos	90	-
19h30 – 21h30	mendier	120	-
21h30 – 00h	étude	150	coran

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

Tableau récapitulatif de l'emploi du temps 1

Rubriques	Durée (en h)
ETUDE	8h
MENDIER	7h
REPOS	2h
SOMMEIL	7h
TOTAL	24 h

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

EMPLOI DU TEMPS 2

Horaires	Rubriques	Durée (en mn)	Contenu
06h30 – 1 0h	mendier	210	Coran
10h – 13h	étude	180	Coran
13h- 15h	mendier	120	-
15h – 19h	étude	240	Coran
19h – 21h	mendier	120	-
21h – 23h	étude	120	coran
23h – 06h30	sommeil	450	-

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

Tableau récapitulatif de l'emploi du temps 2

Rubriques	Durée
ETUDE	8h20mn
MENDIER	7h50mn
REPOS	-
SOMMEIL	7h50mn
TOTAL	24h

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

EMPLOI DU TEMPS 3

Horaires	Rubriques	Durée (en mn)	Contenu
05h – 07h	étude	120	Coran
07h – 10h	mendier	180	-
10h – 12h	étude	120	Coran
12h- 14h	mendier	120	-
14h – 15h	Repos	60	-
15h – 17h	étude	120	Coran
17h – 19h	Puiser eau ; ramasser des charbons de bois	120	-
19h – 20h	repos	60	-
20h – 22h	mendier	120	coran
22h – 05h	sommeil	420	-

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

Tableau récapitulatif de l'emploi du temps 3

Rubriques	Durée
ETUDE	6h
MENDIER	7h
REPOS	2h
SOMMEIL	9h
TOTAL	24h

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

EMPLOI DU TEMPS 4

Horaires	Rubriques	Durée (en mn)	Contenu
05h30 – 07h	étude	90	Coran
07h – 14h	mendier	420	-
14h- 16h	étude	120	Coran
16h – 20h	Repos/jeux	240	-
20h – 22h	mendier	120	
22h – 05h30	sommeil	120	-

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

Tableau récapitulatif de l'emploi du temps 4

Rubriques	Durée
ETUDE	3h10mn
MENDIER	9h
REPOS	4h
SOMMEIL	7h50mn
TOTAL	24h

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

EMPLOI DU TEMPS 5

Horaires	Rubriques	Durée (en mn)	Contenu
06h – 07h	étude	90	Coran
07h – 11h	mendier	240	-
11h- 13h	étude	120	Coran
13h – 17h	mendier	240	-
17h – 19h30	étudier	150	Coran
19h30 - 21h30	mendier	120	-
21h30- 23h	étude	90	Coran
23h – 06h	sommeil	420	-

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

Tableau récapitulatif de l'emploi du temps 5

Rubriques	Durée
ETUDE	7h50mn
MENDIER	10h
REPOS	-
SOMMEIL	6h10mn
TOTAL	24h

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

EMPLOI DU TEMPS 6

Horaires	Rubriques	Durée (en mn)	Contenu
07h – 10h30	mendier	210	-
10h30 - 14h	étude	210	Coran
14h – 15h	mendier	60	-
15h – 18h	étudier	180	Coran
18h - 19h	repos	60	-
19h - 21h	mendier	120	

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

Tableau récapitulatif de l'emploi du temps 6

Rubriques	Durée
ETUDE	6h10mn
MENDIER	6h50mn
REPOS	1h
SOMMEIL	10h
TOTAL	24h

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

EMPLOI DU TEMPS 7

Horaires	Rubriques	Durée (en mn)	Contenu
06h30 – 09h	mendier	150	-
09h – 13h	étudier	240	Coran
13h - 15h	mendier	120	-
15h – 19h30	étudier	270	Coran
19h30 – 21h	mendier	90	-
21h - 23h	étudier	120	coran
23h – 06h30	sommeil	390	-

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008

Tableau récapitulatif de l'emploi du temps 7

Rubriques	Durée
ETUDE	10h50mn
MENDIER	6h20mn
REPOS	-
SOMMEIL	6h50mn
TOTAL	24h

Source : mémoire de fin d'études Moustapha DIOP ; ENEA juillet 2008